Listen to this article

Les “ appelés ” sont seuls éligibles. — Quand cet appel du “ Grand salut ” a-t-il commencé — L’appel à la repentance n’est pas l’appel à la nature divine. —L’appel juif et l’appel de l’Evangile. — Pourquoi il n’y a pas beaucoup de “ grands ” de “ sages ” de “ puissants » qui soient appelés. — L’exaltation récompense de la véritable humilité. — Le caractère, condition de l’appel. — Pendant le Millénium le monde ne sera pas appelé mais recevra des ordres. — Le temps de l’appel de l’Evangile est limité. —- La Nouvelle Création appelée ou attirée par Le Père. — Christ notre sagesse. — Christ notre justification — Différence entre la justification réelle ou estimée telle. — La “ Nouvelle Création ” a-t-elle besoin de la justification? — La base de la justification. — La justification des Anciens Dignitaires différente de la nôtre — La justification pendant l’Age millénial. — Christ fait sanctification pour nous. — La sanctification pendant l’âge millénial. — Deux consécrations distinctes dans les prototypes lévitiques. — Pas d’héritage dans le payes. — La grande multitude. —

Sanctification des deux parts. La part de l’homme. La part de Dieu – Les expériences varient avec les tempéraments. – La sanctification n’est ni une perfection ni une émotion. — “ Qui guérit toutes tes maladies ”. —Aller au trône de la grâce est une nécessité. Comment ta justification rejoint la sanctification. — La consécration depuis la clôture du “ haut appel ” — Le salut ou délivrance de l’Eglise.

L’occasion de devenir membre de la Nouvelle Création et d’avoir part à ses privilèges, à son exaltation, à sa gloire, n’a pas été jetée à la volée au monde humain en général mais simplement adressée à une classe “appelée ”. Et ceci ressort positivement des Ecritures. Autrefois, Israël fut appelé par l’Eternel pour devenir son peuple particulier, séparé des autres peuples ou nations de la terre, selon qu’il est écrit *: “ Je vous ai choisis, vous seuls, parmi toutes les familles de la terre ”*(Amos 3 :2). L’appel d’Israël, pourtant, n’était pas le “ haut appel ” ou “ appel céleste ”. C’est pour cela qu’il n’est fait aucune allusion aux choses célestes dans aucune des promesses réservées à ce peuple. Leur appel tendait à créer une condition préparatoire, un état d’esprit qui devait préparer un reste parmi cette nation à recevoir et à profiter du haut appel au *“ grand salut annoncé d’abord par le Seigneur et qui*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

nous a été confirmé par ceux qui l’ont entendu ” (Hébreux 2:3).

Ainsi ce n’est pas dans l’Ancien Testament mais dans le Nouveau qu’il faut rechercher les clauses du haut appel ou appel céleste. Cependant à mesure que nous comprenons les “ choses profondes de Dieu ”, il est possible de dégager des relations et des bontés qu’il a eues pour Israël, certaines leçons typiques utiles à la postérité spirituelle qui, elle, a fait l’objet de l’appel céleste. Et, comme l’exprime l’apôtre, Israël selon la chair et ses lois, le comportement de Dieu à son égard, étaient autant d’indications, d’ombres ou de types des choses meilleures réservées à ceux qui sont appelés à devenir membres de la Nouvelle Création.

95 LA NOUVELLE CREATION

Puisque, conformément au plan divin, Christ devait être en tout le premier, il était nécessaire qu’il devînt le premier, le chef, le Souverain sacrificateur, le conducteur de cette Nouvelle Création de fils de Dieu, le capitaine de leur salut et leur exemple, celui qui leur servirait de modèle et de qui ils suivraient les traces. On comprend pourquoi les Anciens Dignitaires ne pouvaient en aucun sens, avoir une part quelconque dans cette Nouvelle Création. Les paroles de notre Seigneur au sujet de Jean-Baptiste le confirment : “ Je vous le dis en vérité, parmi ceux qui sont nés de femmes, il n’en a point paru de plus grand que Jean-Baptiste. Cependant, le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui” (Matthieu 11:11). Et tandis qu’il exalte la foi et la noblesse de caractère de ces Saints du passé, l’apôtre fait cette remarque : *“ Dieu ayant en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu’ils ne parvinssent pas sans nous à la perfection ”.* — Hébreux 11:40.

Il convient de se rappeler que nul ne peut être appelé tant qu’il demeure sous l’effet de la condamnation du péché d’Adam. Pour être l’objet de ce “ haut appel” il faut d’abord pouvoir être libéré, justifié de la sentence adamique. Or, cette justification ne pouvait être accordée à Israël selon la chair sur la base du sacrifice des taureaux et des boucs parce que le sang de ces animaux ne pouvait effacer le péché et n’était en fait qu’une image des sacrifices plus excellents qui satisfont effectivement les exigences de la Justice contre notre race. Il n’était donc pas possible que l’appel pût commencer avant que notre Seigneur Jésus eut payé le prix de la rédemption – — *“ il nous a achetés par son sang précieux ”*. Les apôtres eux-mêmes ne furent appelés et acceptés dans cette Nouvelle Création que d’une manière conditionnelle jusqu’au moment où le Rédempteur ayant payé le prix et étant monté au ciel,

eut offert celui-ci en leur faveur. Alors, et pas avant, le Père, le Jour de Pentecôte, reconnut directement ces croyants et les ENGENDRA de son Esprit Saint pour devenir de “ nouvelles créatures”. Notre Seigneur avait en effet dît aux Pharisiens pendant son ministère “ Je ne suis pas venu appeler des justes mais des pécheurs ” (Matthieu **9:13).**

96 LA NOUVELLE CREATION

Il y a même une grande différence entre appeler des hommes à la repentance et les appeler en vue du haut appel à la nature divine comme co-héritiers de Christ. A ce haut appel aucun pécheur n’est convié. Il importe donc que nous — qui sommes *“par nature des enfants de colère ”* — soyons d’abord entièrement justifiés de toutes choses par le sang précieux de Christ.

Et ceci s’accorde avec le préambule de l’épître aux Romains (1:7) adressée à tous ceux qui, à Rome, sont “ bien aimés de Dieu, **appelés a être saints** ” —~ participant de la nature divine. L’introduction à l’épître aux Corinthiens débute ainsi : “ A l’Eglise de Dieu qui est à Corinthe, à ceux qui ont été sanctifiés en Jésus Christ, appelés à être saints, et à tous ceux qui invoquent en quelque lieu que ce soit le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre” (1 Corinthiens 1:2). Un peu plus loin (verset 9) l’exclusivité de cet appel est encore accentuée par la mise en cause de son auteur: “ *Dieu est fidèle, lui qui vous a **appelés à la communion de son fils**, Jésus-Christ, notre Seigneur*”. Cette manière d’expression implique une association, une unité. La pensée qui s’en dégage c’est que l’appel a pour but de trouver parmi les hommes ceux qui seront unis au Rédempteur — deviendront “ un” avec lui — comme Nouvelles Créatures, partageant avec lui la gloire, l’honneur et l’immortalité qui lui ont été attribués en récompense de sa fidélité.

Ici l’apôtre nous rappelle que nous serons co-héritiers avec Christ sous certaines conditions, si *toutefois “ nous souffrons avec lui, afin d’être glorifiés avec lui”* (Romains 8:17). Dans le même chapitre de la première épître aux Corinthiens (verset 24) l’apôtre montre que l’appel dont il parle n’est en aucun sens le même que celui qui avait été auparavant réservé aux Juifs. Il précise même que tous ne sont pas appelés. Il dit: *“ Pour ceux qui sont appelés, Christ est puissance de Dieu et sagesse de Dieu ”* — tandis que pour les non-appelés Juifs il est un scandale, une pierre d’achoppement et pour les non-appelés Grecs, une folie.

97 LA NOUVELLE CREATION

Dans sa lettre aux Hébreux (9:14, 15) l’apôtre établit que l’appel de cet âge de l’évangile ne pouvait être promulgué avant que notre Seigneur fut devenu, par sa mort le “ garant ” de la Nouvelle Alliance. Il explique : “ C’est pour cela qu’il est le médiateur d’une nouvelle alliance, afin que, la mort étant intervenue pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance (l’Alliance de la Loi) *ceux qui ont été appelés reçoivent l’héritage éternel qui leur a été promis”.* — Hébreux 7:22.

PAS BEAUCOUP DE NOBLES, DE SAGES OU DE PUISSANTS PARMI LES APPELES

On pourrait peut être penser que cet appel particulier, restreint par essence, doit s’adresser aux plus distingués d’entre notre race déchue — aux plus nobles, aux plus vertueux, aux plus talentueux. Or, l’apôtre détruit cette idée lorsqu’il fait remarquer : *“ Considérez, frères, que parmi vous qui avez été appelés il n’y a ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles. Mais Dieu a choisi les choses folles du monde pour confondre les sages ; Dieu a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes et Dieu a choisi les choses viles du monde et celles qu’on méprise, celles qui ne sont point pour réduire au néant celles qui sont, afin que nulle chair ne se glorifie devant Dieu ”* (1 Corinthiens 1:26 à 29). L’explication à cet état de fait, l’apôtre la trouve dans l’intention divine de faire en sorte que personne ne puisse se vanter de mériter, d’une façon quelconque, les bénédictions dont il est l’objet. Toute cette action se déroule à l’intention et des anges et des hommes pour leur montrer la puissance de Dieu, capable de changer des caractères bas et méprisés jusqu’à en faire des caractères nobles et purs, non par la violence, mais par la puissance transformatrice de la vérité qui crée, chez les appelés, et grâce aux promesses et aux espérances qui leur sont adressées, le vouloir et le faire selon son bon plaisir.

98 LA NOUVELLE CREATION

Cette manière de faire favorisera non seulement la gloire du Père mais encore l’humilité et le bien éternel de ceux qu’il bénira. Plusieurs fois, à travers le Nouveau Testament, nous rencontrons des déclarations affirmant que l’appel et le salut ne sont un effet ni de l’homme ni de ses aptitudes mais sont dus uniquement à la grâce de Dieu, et il n’est pas difficile de comprendre pourquoi l’appel exerce plus d’attrait sur les cœurs simples et sans détours que

sur les grands personnages.

L’orgueil est un facteur qui intervient pour une large part dans notre nature déchue et avec lequel il faut compter. Ceux qui sont moins marqués par la déchéance que la majorité, qui ont une nature plus noble que la moyenne, s’en rendent compte, ressentent une certaine supériorité par rapport aux autres, et sont souvent portés à s’en enorgueillir. Ceux-là, même s’ils recherchent le Seigneur et aspirent à sa faveur, pourraient s’imaginer que le Seigneur les accueillerait dans de meilleures conditions que les autres. Or, la norme de Dieu est la **perfection** et tout ce qui n’est pas parfait est jugé inacceptable. Et tout être placé sous le coup de la condamnation est dirigé vers le même Rédempteur, vers le même sacrifice pour les péchés, qu’il ait été peu ou très atteint par la chute. Il est bien certain que de telles conditions d’acceptation sont davantage faites pour attirer les petits et les faibles de la famille humaine plutôt que les nobles et les importants. Les premiers ressentent davantage leur besoin d’un sauveur parce qu’ils sentent davantage le poids de leurs propres imperfections ; tandis que les autres, moins dégradés, satisfaits d’eux-mêmes dans une certaine mesure, ne sont pas tellement disposés à s’incliner devant la croix de Christ, à accepter une justification qui se présente sous la forme d’un don gratuit et à s’approcher, sur cette base et sur cette base seule du trône de la grâce céleste pour en obtenir miséricorde. Ils sont plus portés à s’en remettre à leur jugement personnel et à rechercher ce sentiment d’approbation intérieure qui les empêchera en réalité de passer par la porte étroite pour suivre l’étroit chemin.

99 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Evidemment Dieu favorise l’humilité de ceux qu’il invite à devenir membres de la Nouvelle Création. L’apôtre ne dit-il pas *“ Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu afin qu’il vous élève au temps convenable ”(*1 Pierre 5:6). Paul montre le modèle Jésus-Christ – comment il s’est humilié, acceptant de descendre à une nature plus basse et souffrant la mort, la mort ignominieuse de la croix, etc… En raison de cette obéissance et de cette humilité Dieu l’a souverainement élevé. Et Pierre en tire la leçon *“ Dieu résiste aux orgueilleux et il fait grâce aux humbles ”* (1 Pierre 5:5). Considérez votre appel, frères : il n’y a pas beaucoup d’importants, de suffisants, de raffinés qui soient appelés ; il y a plutôt des pauvres au sens où le monde le comprend, mais riches en foi. Si Dieu récompense l’humilité il récompense aussi la foi. Il veut avoir comme nouvelles créatures ceux qui ont appris à se confier en lui, qui acceptent sa grâce et qui forts de la force qu’Il communique,

remportent la victoire à laquelle Il les appelle.

‘LE CARACTERE, CEPENDANT, EST UNE CONDITION DE L’APPEL

Bien que Dieu n’appelle pas les sages, les puissants, les nobles, il ne faut pas en conclure que son peuple soit un ramassis d’êtres vils ou ignorants au sens le plus péjoratif d’une dégradation abjecte. Tout au contraire le Seigneur porte très haut l’étendard devant ceux qu’il appelle. Ils sont appelés à la sainteté, à la pureté, à la fidélité aux principes de justice. Ils sont appelés à garder ces choses dans leurs cœurs et à les traduire dans leurs vies à la gloire de celui qui les a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière (2 Pierre 1 :3 ; 1 Pierre 2:9). Le monde ne peut que les connaître selon la chair et, à ce point de vue, ils peuvent ne pas avoir plus d’apparence extérieure que d’autres. Le contraire serait plutôt vrai. Mais leur acceptation par le Seigneur ne dépend pas de leurs dehors mais de leurs esprits, de leurs entendements, de leurs intentions, de leurs “ cœurs ”.

100 LA NOUVELLE CREATION

Dès lors, à partir du moment où ils acceptent la grâce de Dieu en Christ, sont pardonnés de leurs péchés et se consacrent à l’Eternel, ils sont considérés comme débarrassés, lavés des souillures qui sont le lot de tous les enfants d’Adam. Figurativement, ils sont revêtus de la robe du mérite de Christ qui couvre toutes leurs imperfections. C’est le nouvel esprit, la nouvelle volonté qui est la “ Nouvelle Créature ”, acceptée de Dieu, appelée, et c’est elle seule qui entre en considération.

A la vérité, le nouvel esprit, à mesure qu’il se développe, apparaît comme empreint de noblesse, d’honorabilité, de droiture. Petit à petit il acquiert un certain pouvoir sur le corps en sorte que ceux qui ne reconnaissent pas les nouvelles créatures — tout comme d’ailleurs ils n’ont pas reconnu le Maître — peuvent malgré tout s’étonner de leurs bonnes œuvres, de leur comportement, de leur esprit de bon sens, bien que parfois ils puissent prétendre y trouver quelque méprisable motif. Malgré que le nouvel esprit croisse graduellement selon la pensée du Seigneur et en dépit des efforts accomplis pour glorifier Dieu dans des corps et des esprits qui lui appartiennent, il ne sera jamais possible d’arriver à un contrôle absolu des corps mortels. — 1Corinthiens 6:20.

Examinons ensemble quelques-unes de ces qualifications et limitations relatives au caractère dans la Nouvelle Création ”. S’adressant à l’un des appelés — et, à travers lui, à tous les autres — l’apôtre écrit : *“ Combats le bon combat de la foi, saisis la vie éternelle à laquelle tu as été appelé ”* (1 Timothée 6:12). Les nouvelles créatures ne doivent pas s’attendre à obtenir la victoire et la grande récompense sans un combat contre l’adversaire et contre le péché qui s’infiltrent si facilement dans toutes leurs associations, ni contre les faiblesses de leur propre chair quoique cette dernière soit couverte du mérite de la justice de Christ aux termes de l’Alliance de Grâce. Le même apôtre reprend, ailleurs, son exhortation à “ marcher d’une manière digne de Dieu qui VOUS APPELLE à son royaume et à sa gloire ” (1 Thessaloniciens 2:12).

101 LA NOUVELLE CREATION

La nouvelle créature n’a pas à se préoccuper uniquement de son appel et de sa récompense définitive dans le Royaume et la gloire; elle doit se rappeler que, dans la vie présente, elle est devenue un représentant de Dieu et de sa justice et qu’elle doit marcher conformément à ces principes. Nous lisons encore: *“ Puisque celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints dans toute votre conduite selon qu’il est écrit : Vous serez saints car je suis saint ”* (1 Pierre 1:15, 16). Dans la même épître (2:9) on peut encore lire: *“ afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière ”.*

Les Israélites selon l’esprit de la Nouvelle Création n’ont pas été mis sous le joug de lois spécifiques comme l’avaient été les Israélites selon la chair. Ils sont soumis à la “ loi de la liberté ” de manière que leur amour pour le Seigneur se manifeste, non seulement en évitant volontairement de faire ce qui n’est pas approuvé par le Seigneur, mais encore en sacrifiant volontairement leurs droits et leurs intérêts humains au service de la vérité et de la justice pour le Seigneur et pour les frères. La déclaration apostolique : *“ Dieu ne nous a pas appelés à l’impureté mais à la sanctification ”* (1 Thessaloniciens 4:7) est bien dans la ligne. Il dit ailleurs : *“ Vous avez été appelés à la liberté, seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte de vivre selon la chair”* (Galates 5:13). Ne tirez pas de cette liberté comme une autorisation à faire le mal mais considérez la plutôt comme le moyen de sacrifier vos droits actuels au service de la vérité afin de devenir des prêtres du sacerdoce royal qui régneront bientôt dans le Royaume de Dieu, comme cohéritiers de Christ, dispensant au monde les bienfaits divins.

Nombreux sont les textes des Ecritures qui témoignent du fait que l’appel à devenir de “ Nouvelles Créatures » est un appel qui mène à la gloire, l’honneur et l’immortalité (Philippiens 3:14 ; 2 Pierre 1:3 ; etc…). Mais partout le Seigneur indique que le chemin qui conduit à cette gloire est un étroit sentier d’épreuves, de sacrifice.

102 LA NOUVELLE CREATION

Ainsi seuls ceux qui sont engendrés de l’esprit et même remplis de l’esprit pourront sortir victorieux à la fin et atteindront aux choses glorieuses auxquelles ils ont été appelés. L’accès de ce chemin a été rendu possible aux appelés par celui qui a fait la promesse : *“ Ma grâce te suffit, car ma force s’accomplît dans la faiblesse ”*.

Il n’est pas à croire que plusieurs appels existent puisque l’apôtre déclare : (Ephésiens 4 :4)“ *Vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation ”* Il est donc faux qu’on puisse penser pouvoir exercer un choix quelconque dans cette affaire. A la vérité, en ce qui concerne le monde dans l’âge prochain, il n’y aura pas d’appel. Dieu ne cherchera pas alors à sélectionner une classe spéciale séparée et distincte des autres en vue d’une position particulière. Pendant l’Age Millénial au lieu **d’appeler** le monde, le Seigneur ordonnera. Il commandera l’obéissance aux lois, et aux principes de justice. Il sera **exigé** de chaque créature qu’elle obéisse au gouvernement d’En haut sous peine de corrections, voire de suppression définitive, comme il est écrit “ Celui qui n’écoutera pas (n’obéira pas) à ce prophète sera retranché du milieu du peuple ” il mourra de la Seconde Mort de laquelle il n’y a aucun espoir de retour.

Et il n’y a pas non plus de second appel pendant l’Age de l’Evangile bien que, comme nous l’avons déjà vu, il existe une seconde classe de sauvés, choisie pendant cet âge — la Grande Multitude (Apocalypse 7 :9-14) “ que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue ”. Cette Grande Foule servira Dieu **dans** son temple et **devant** le trône par opposition à l’Epouse qui sera **sur** le trône et fera partie **du** temple comme pierres vivantes. Or, les membres de cette seconde multitude ne sont l’objet d’aucun appel séparé et distinct. Ils auraient pu, aussi aisément et avec beaucoup plus de satisfaction, parvenir aux gloires de la nature divine s’ils s’étaient d’eux-mêmes soumis à une obéissance plus prompte et plus franche.

103 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Ils sortent quand même vainqueurs, à la fin, ainsi qu’en témoigne le fait de leur donner des palmes ; mais leur manque de zèle s’est trouvé être un facteur qui les a empêchés d’appartenir à la classe des plus que vainqueurs. Ils ont ainsi compromis leur héritage et leur gloire éternels comme membres de la Nouvelle Création tout en se privant au surplus d’une bonne partie de la joie, de la paix et du contentement d’esprit auxquels participent les plus que vainqueurs même dans la vie présente. La place à laquelle ils parviendront, comme nous l’avons déjà vu, sera sans doute semblable à plus d’un égard à l’échelon les anges.

Une autre pensée qui vient se greffer sur cette notion de l’appel est que son temps est limité. L’apôtre affirme *“ Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour du salut ”. “ Aujourd’hui si vous entendez sa voix n’endurcissez pas votre cœur ”* (2 Corinthiens 6:2 ; Hébreux 3:15). Ce temps favorable, cette période ou époque favorable a commencé à la consécration de notre Seigneur Jésus. Il fut **appelé**. Il ne s’est pas attribué cette dignité et a continué depuis. *“ Nul ne s’attribue cette dignité ”* (Hébreux 5:4). Téméraire serait en effet l’homme qui aurait la prétention d’avoir droit à un changement de la nature humaine à la nature divine, qui voudrait abandonner sa condition de membre de la famille d’Adam dans son état de déchéance pour prendre part avec Christ *à* toutes les richesses de gloire et d’honneur dont il est devenu en réponse à l’appel qui lui fut adresse. L’héritier légitime à perpétuité.

La conclusion de cet appel ou “ jour du salut” ou “ temps favorable ” viendra aussi certainement qu’il a commencé. Un nombre positif, défini, a été fixé par Dieu pour constituer la Nouvelle Création ; aussitôt que ce nombre sera complet l’œuvre de cet Age de l’Evangile sera accompli. Ceci revient à dire que, dès que le nombre prévu aura été appelé, l’appel cessera.

104 LA NOUVELLE CREATION

Il ne serait en effet pas logique de la part de Dieu d’appeler, ne serait-ce qu’un seul individu de plus que ce qu’il a prédestiné, même en sachant d’avance combien d’appelés ne seraient pas obéissants jusqu’au bout, n’affermiraient pas leur vocation et leur élection et devraient en conséquence être remplacés par d’autres. Il semblerait rationnel de penser que le Tout Puissant n’a même pas l’air de plaisanter avec ses créatures au point de proposer une seule

invitation qui ne serait pas susceptible d’aboutir si elle venait à être acceptée. Les Ecritures laissent à penser que pour ce nombre élu, limité de membres du Sacerdoce Royal il a été pourvu à un nombre de couronnes. A celui qui accepte l’appel du Seigneur et se consacre à lui sur cette base, il est attribué une couronne qui lui est réservée. Il serait donc outré de supposer que le Seigneur appellerait quelqu’un, que ce quelqu’un accepterait l’appel mais qu’aucune couronne n’étant disponible il lui faudrait attendre qu’un autre perde la sienne. L’exhortation du Seigneur *“ Tiens ferme… afin que personne ne prenne ta couronne ”* paraît impliquer non seulement qu’il y a un nombre limité de couronnes mais encore qu’à la fin de cet âge il viendrait un temps où ceux qui n’ont pas vécu conformément à leur alliance seraient rejetés tandis que d’autres seraient prêts à les remplacer. — Apocalypse 3:11.

Comme nous le comprenons, l’appel général en vue de l’association à notre Rédempteur comme membres de la Nouvelle Création de Dieu, a pris fin en 1881. Cependant nous pensons qu’un grand nombre de personnes (dans toutes les dénominations de la chrétienté probablement vingt à trente mille) ayant fait à cette époque une consécration complète de leur être, ne sont pas demeurés fidèles à leur alliance par le sacrifice. L’un après l’autre, une fois leur épreuve achevée, ont été éliminés, en cas d’infidélité, de la compagnie des élus, pour que d’autres qui entre-temps se sont consacrés, tout en n’étant pas de l’appel général, puissent de ce fait être admis dans la communion de Christ et des siens. Si ces derniers deviennent à leur tour infidèles ils sont de même écartés tandis que d’autres, attendant déjà dans une attitude de consécration, leurs sont substitués.

105 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Considéré dans cette optique, il n’est évidemment pas nécessaire de supposer que l‘appel général se soit prolongé depuis 1881. Ceux qui sont admis maintenant peuvent goûter leurs privilèges sans relever de l’appel général qui a cessé en 1881. Ils sont reçus à l’essai et selon que l’occasion se présente, prennent la place de ceux qui se retirent. Nous pensons que ce va et vient de sorties et d’entrées continuera jusqu’à ce que le dernier membre du nouvel ordre de création aura été trouvé digne et que toutes les couronnes auront été attribuées pour l’éternité.

L’apôtre déclare : *“Vous frères vous n’êtes pas dans les ténèbres pour que ce jour vous surprenne comme un voleur ”* (1 Thessaloniciens 5:4). D’accord avec les textes qui précèdent nous avons tendance à croire qu’en ce temps de moisson de l’âge de l’Evangile

l’attention des consacrés au Seigneur sera attirée par une certaine connaissance de la vérité sur le divin plan des âges, la présence du Fils de l’Homme et l’œuvre de la moisson. Nous pensons que, sous cet angle, la “ vérité présente ” constituera une épreuve qui manifestera les réelles conditions de cœur parmi les consacrés, tout comme le message de la présence du Seigneur et la moisson de l’âge juif ont mis à l’épreuve l’Israël selon la chair lors de la première venue. Nous sommes persuadés que ceux qui, à l’heure actuelle, ont des idées claires sur la vérité et la comprennent, témoignent d’une sincérité évidente dans leur foi au sang précieux et d’une consécration profonde au service du Seigneur et à qui il est accordé d’avoir une vue d’ensemble sur le plan divin, ceux-là devraient être considérés comme apportant la preuve qu’ils ont été acceptés par le Seigneur comme héritiers en perspective avec Jésus-Christ même s’ils se sont consacrés après 1881. Si leur consécration remonte à une date plus reculée, avant la cessation de l’appel, on peut en déduire qu’après un laps de temps aussi prolongé ils en arrivent quand même à l’attitude convenable dans le domaine de la consécration et que la connaissance de la vérité présente leur a été communiquée telle une bénédiction et une démonstration qu’ils s’ont parvenus à la communion d’esprit avec le Seigneur.

106 LA NOUVELLE CREATION

S’ils ne se trouvaient pas au nombre des consacrés en 1881 ou avant, il faut en conclure qu’ils ont été accueillis dansla classe élue en remplacement d’autres qui ont été appelés mais dont le zèle a fait défaut qui n’ont été ni froid ni bouillant et ont en conséquence été rejetés. Ces derniers connaîtront le temps de trouble qui approche et qui leur apprendra par la discipline et le châtiment les leçons qu’ils auraient pu apprendre par la Parole de Dieu. Par un temps de grande tribulation ils acquerront une place dans la Grande Multitude ” alors qu’ils auraient pu parvenir, de plein gré et dans la joie, quoique par la tribulation également, à une place avec Christ sur le trône.

COMMENT DIEU APPELLE

“ C’est par lui que vous, êtes en Jésus-Christ, lequel de par Dieu, a été fait pour nous sagesse, justice (justification) *et sanctification et rédemption* (délivrance) 1 Corinthiens 1 :30.

CHRIST, NOTRE SAGESSE

La sagesse vient en premier lieu parce que le plus important des échelons qui mènent au salut. Le témoignage du Sage s’accorde avec ce qui précède lorsqu’il dit *: “ La Sagesse est la chose principale.., au prix de tout ce que tu possèdes, acquiers l’intelligence ”*. Si bien disposés que nous soyons, si faibles ou si forts, la sagesse demeure essentielle chaque *fois* qu’il s’agît de prendre une décision. C’est un principe reconnu par tout le monde et chacun essaie d’acquérir toujours plus de connaissances ou de sagesse. Même ceux qui s’engagent dans les voies les plus insensées y parviennent généralement par des cheminements qui ne leur paraissent pas du tout déraisonnables. Ce fut le cas pour Eve. Elle désirait connaître, devenir sage, et le fait que le fruit de l’arbre défendu lui paraissait être le moyen d’acquérir cette sagesse la poussa à désobéir au Créateur.

107 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Comme il est nécessaire de disposer d’un conseiller sage pour guider dans les sentiers d’une sagesse agréable et paisible

Et si Eve, toute parfaite qu’elle fût, aurait eu besoin d’un guide sûr à bien plus forte raison nous, qui sommes ses enfants imparfaits. En nous appelant à faire partie de la Nouvelle Création notre Père Céleste a prévu tous nos besoins. Il a prévu que notre propre sagesse ne nous suffirait pas et que la sagesse de l’Adversaire et de ses rusés acolytes se tournerait contre nous pour donner à la lumière l’apparence des ténèbres et aux ténèbres l’apparence de la lumière. Pour cette raison et d’après notre texte, Christ est notre sagesse. Avant de venir à Dieu, avant de recevoir le bénéfice de la propitiation par laquelle nous devenons des fils, nous avons besoin d’aide, de direction, de sagesse, de faculté de compréhension qui nous permette de discerner ce à quoi le Seigneur a pourvu par son Fils.

Pour écouter la sagesse qui vient d’en haut, un cœur fervent est nécessaire. Il faut être modeste sans quoi nous serions portés à nous croire plus que ce que nous sommes, à ne pas reconnaître nos propres faiblesses, souillures et indignités au regard de la norme divine. Il faut aussi avoir une certaine honnêteté, une certaine candeur, pour savoir admettre les défauts, qu’un esprit humble discerne. Partant de là ceux qui souhaitent retrouver la paix avec Dieu et être justes devant lui, sont invités par lui-même à regarder à Jésus le Sauveur. Même en ne comprenant qu’imparfaitement le fond de la propitiation accomplie à notre

endroit, il faut quand même se rendre compte que nous *“n’étions par nature que des enfants de colère comme les autres ”*, autrement dit des pécheurs ; que le sacrifice de Christ a été juste, que Dieu y a pourvu et l’a accepté en notre faveur ; que par ses meurtrissures nous pouvons être guéris et que par son obéissance nous pouvons être agréés, par le Père nos péchés lui ayant été imputés et ayant été portés par lui en sorte que sa justice et son mérite ont pu nous recouvrir comme une robe de justice.

108 LA NOUVELLE CREATION

Il faut comprendre cela du cœur et c’est ainsi que Christ est fait pour nous **sagesse** — avant de nous décider en toute connaissance pour être ensuite, après avoir reconnu son mérite, justifié devant le Père, reçu, sanctifié puis délivré et glorifié. Cependant, Christ ne cesse pas d’être notre sagesse lorsque franchissant le pas suivant, il devient notre justification. Nous avons encore besoin de lui. Il continue d’être notre Sagesse, notre sage Conseiller. Sous sa direction nous apercevons que la plus sage voie à suivre est celle de la pleine consécration suivie d’une vie de sanctification en faisant la volonté du Père. En tout la sagesse demeure la chose principale. A toutes les étapes de notre vie de consécration ou de sanctification à toutes les étapes du voyage vers la Cité Céleste nous avons besoin de la sagesse d’En haut, laquelle, comme l’apôtre l’exprime *“est premièrement pure, ensuite paisible, modérée, conciliante, pleine de miséricorde et de bons fruits, exempte de duplicité, d’hypocrisie ”(*Jacques 3 :17). La sagesse de conception humaine gravite autour de sentiments égoïstes, d’entêtement, de considération personnelle, de satisfaction de soi, d’honorabilité parfaite. Tout cela dit l’apôtre engendre un esprit d’envie amère et de dispute. Cette sagesse-là n’est pas d’En haut, elle est “terrestre, sensuelle, diabolique”. La sagesse céleste, au contraire, s’accorde avec le caractère divin dont la marque distinctive est l’amour qui *“ne se vante point, ne s’enfle point d’orgueil, ne recherche peint son intérêt, ne se réjouit peint de l’injustice mais se réjouit de la vérité”.*

Mais il existe un classement dans le mode d’opération de cette sagesse. Tandis qu’elle agit sur tous les plans que mentionne l’apôtre Jacques, cependant ceux-ci ne revêtent pas une égale importance. La sagesse d’en haut est paisible, pacifique, dans le sens qu’elle désire la paix et s’emploie à la créer; pourtant elle ne considère pas la paix comme une condition première mais la pureté — “d’abord pure, ensuite pacifique”. C’est la sagesse terrestre qui veut la “paix à tout prix” et recommande à la conscience de se tenir tranquille pour conserver une paix confortable.

109 LA NOUVELLE CREATION

La sagesse qui est pure est aussi simple, sans artifice, honorable, ouverte. Elle aime la lumière ; elle n’appartient pas aux ténèbres ni au mal ni à quoi que ce soit qui ait besoin d’être caché elle considère au contraire que ce que l’on cache, comme ce que l’on tient secret, a souvent de mauvaises racines. Elle est paisible pour autant que la paix ne s’obtienne pas au prix de l’honnêteté et de la pureté. Elle recherche la paix, l’accord, l’unité. Puisque la paix ne vient pas en premier lieu, la sagesse ne peut qu’être en paix moralement et conformément à ce qui est honnête, pur et bon.

Cette sagesse d’en haut est encore modérée. Elle n’est ni rude ni incorrecte pas plus dans ses plans que dans ses méthodes. Sa modération, néanmoins, vient après la pureté et la paisibilité. Ceux qui la possèdent ne sont pas d’abord, modérés, puis purs et pacifiques, mais premièrement purs, sanctifiés par la vérité. Ils veulent la paix ; c’est pourquoi ils sont modérés et conciliants. Cependant, ils ne peuvent être conciliants que si la pureté, la paix, la modération sont satisfaites. Ils ne peuvent être conciliants s’il s’agit de tremper dans une mauvaise action. L’esprit de sagesse d’en haut interdit un tel comportement.

La sagesse d’en haut est pleine de miséricorde et de bons fruits: elle se réjouit d’exercer la miséricorde car la miséricorde est un élément essentiel du caractère divin qu’il importe d’imiter. Il est certain que le cœur dans lequel la sagesse d’en haut s’est installée, développera la miséricorde et mûrira tous les bons fruits du Saint Esprit du Seigneur. Mais tandis que cette miséricorde s’exercera à l’endroit de l’ignorant ou de celui qui perpètre le mal sans intention mauvaise, elle ne pourra sympathiser avec celui qui fait le mal de propos délibéré. L’esprit de sagesse n’est pas fait d’abord de miséricorde mais de pureté. La miséricorde de cette sagesse ne peut donc intervenir qu’au bénéfice des pécheurs ignorants ou involontaires.

110 LA NOUVELLE CREATION

La sagesse d’en haut est encore “ exempte de duplicité” ou de “partialité ”. La partialité implique l’injustice. Or, la pureté, la paix, la modération, la miséricorde et les bons fruits de l’esprit de sagesse d’en haut nous conduit à ne faire acception de personne si ce n’est au niveau du caractère. L’apparence extérieure de l’individu, la couleur de sa peau, etc… n’entrent pas en ligne de compte pour l’esprit du Seigneur. L’esprit de sagesse qui vient

d’en haut est impartial et recherche ce qui est pur, paisible, modéré, véridique où que ce soit et sous quelque dehors que ce soit.

La sagesse d’en haut est, de plus, “ sans hypocrisie”. Elle est si pure si pacifique, si modérée, si conciliante et miséricordieuse envers tous, que là où elle existe il n’est aucun besoin d’avoir recours à l’hypocrisie. Et tandis qu’elle se trouve en état de rupture avec tout ce qui est péché, qu’elle n’accepte d’engagement qu’avec ce qui est pur, paisible et modéré, on conçoit que dans ces conditions l’hypocrisie ne puisse intervenir.

Sur chacune de ces considérations Dieu nous a donné la sagesse d’en haut par son Fils, non seulement par le message de son œuvre rédemptrice mais encore par la démonstration qu’il a apporté des grâces de l’Esprit et de l’obéissance au Père, nous enseignant ainsi par la parole et par l’exemple. De plus, cette sagesse nous est communiquée par les apôtres, les représentants de Christ et par leurs écrits — ainsi que par tous ceux qui, ayant reçu cet Esprit de sagesse d’En haut, cherchent à faire briller leur lumière chaque jour pour glorifier leur Père qui est aux Cieux.

CHRIST, NOTRE JUSTIFICATION

Nous avons déjà, jusqu’à un certain point, discuté de la réconciliation entre Dieu et l’homme par laquelle notre Seigneur Jésus, a été fait la Justification (1) de tous ceux qui le reconnaissent et l’acceptent.

(1) Voir volume V. chapitre XV.

111 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Ce mot de Justification, souvent imparfaitement compris a besoin d’être examiné plus particulièrement. La première idée qui se dégage de ce mot Justification est celle de (1) justice, d’un niveau en droit; (2) que quelque chose est au-dessous de ce niveau, au-dessous de ses exigences (3) remettre à ce niveau ce qui est déficient. On pourrait illustrer ceci par une balance. Sur un des plateaux, un poids représenterait la Justice ; sur l’autre plateau, un objet quelconque figurant l’obéissance humaine devrait faire équilibre à la Justice. De ce côté l’écart est plus ou moins important. Il faut le combler en y ajoutant ce qui manque pour en assurer la justification ou compensation. Plus particulièrement, Adam fut créé, à

l’origine, parfait, en complète harmonie avec Dieu. Telle était sa condition normale, régulière, juste dans laquelle il aurait dû persévérer. Or, par le péché, il encourut la sentence divine de condamnation et fut rejeté parce qu’il n’était plus conforme à la règle divine. Depuis lors sa postérité est “née dans le péché et a été formée dans l’iniquité”. Elle est venue à la vie sur un plan encore plus bas que celui de son père Adam — plus bas que le niveau exigé par la Justice divine. Partant de là, il est bien inutile qu’aucun être humain sollicite du créateur une nouvelle pesée, une nouvelle épreuve, pour se rendre compte si oui ou non il est à même d’atteindre au niveau de l’infinie justice. Une épreuve de ce genre serait en effet superflue. Car si l’homme parfait Adam, par sa désobéissance, n’a pas su maintenir sa position, à combien plus forte raison nous qui, dès le départ, sommes imparfaits, tombés, ne pourrons nourrir aucun espoir de satisfaire aux exigences de la Justice, autrement dit, de nous faire équilibre à nous-mêmes et de nous justifier devant Dieu. *“Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu”.*

Si donc, pris dans l’ensemble, et en tant que race, nous sommes tous injustes, tous imparfaits ; si personne ne peut, par ses œuvres, répondre devant la Justice, on comprend que le psalmiste ait écrit “ Ils ne peuvent se racheter l’un l’autre ni donner à Dieu le prix du rachat” (Psaume 49:8).

112 LA NOUVELLE CREATION

Personne ne peut combler la déficience du prochain car, non seulement il n’a aucun poids, aucun mérite, aucune vertu à donner mais il n’en a pas assez pour lui-même puisque “tous ont péché et sont privés”. Nous demandons donc: Dieu peut-il agréer ou accueillir des injustes pécheurs, des êtres déchus, qu’Il a déjà condamnés et déclarés indignes de sa faveur, indignes de la vie éternelle? Or, Il nous montre qu’il a un moyen de réaliser cette impossibilité — un moyen qui lui permet de demeurer égal à lui-même tout en justifiant celui qui croit en Jésus. Il montre qu’Il a établi Christ comme Médiateur de la Nouvelle Alliance et que Christ a acheté le monde par son sang précieux — par son sacrifice. Lorsque le moment sera venu, pendant l’Age Millénial, Christ assumera son grand pouvoir, régnera sur la terre dont il bénira toutes les familles par la connaissance de la vérité en leur offrant l’occasion d’un retour à la condition qu’avait connu Adam avant sa chute, à l’image de Dieu — avec, en plus, les leçons de l’expérience. Cette œuvre consistant à ramener l’humanité à la perfection sera une œuvre de **justification** — de justification réelle, par opposition à la justification estimée telle, la “justification par la foi” imputée à l’Eglise au cours de l’Age de

l’Evangile. La justification réelle commencera en même temps que le règne Millénial du Seigneur et progressera pas à pas jusqu’à ce que “tout homme” ait joui de toutes les occasions nécessaires pour recouvrer tout ce qui avait été perdu par Adam. Remercions Dieu pour cette période de justification positive — où tout sera rendu authentiquement conforme à la règle — où les hommes de bonne volonté et obéissants seront effectivement hissés de l’imperfection à la perfection — au physique comme au mental et au moral!

Mais pour l’instant nous considérons surtout la Nouvelle Création ainsi que les dispositions prises par Dieu pour la justification de cette fraction de l’humanité appelée à la mature divine, à la gloire et à l’immortalité. Tout comme le monde, les membres de cette Nouvelle Création ont besoin d’être justifiés parce qu’ils sont par nature “des enfants de colère comme les autres”.

113 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

De même que Dieu ne peut avoir de rapport avec le monde soumis au péché et à la sentence de mort, il ne pouvait pas davantage — sur une base identique — traiter avec ceux qu’il appelle à former la Nouvelle Création. Si le monde doit être justifié — rendu juste par un retour à la perfection — avant que Dieu ne reprenne contact avec lui, comment l’Eglise, appelée à devenir cohéritière avec son Fils ne devrait-elle pas elle aussi, être d’abord justifiée? Il est évident qu’une justification demeure une condition essentielle à notre appel à la Nouvelle Création. Mais comment la justification peut-elle s’appliquer à nous? Devons-nous être rétablis à la perfection absolue, véritable — physiquement, mentalement et moralement? – —Non, sans doute. Dieu n’a pas envisagé une justification intégrale à notre endroit, mais il a pourvu à une justification d’un autre genre que les Ecritures appellent “**justification par la foi**” — qui n’est pas une justification effective mais reconnue comme telle. Dieu admet que tous ceux qui, pendant ce règne du péché et de la mort, entendant le message de sa grâce et de sa miséricorde en Christ, se rangeront du côté de la sagesse d’en haut, se repentiront et répareront leurs torts dans la mesure du possible, ceux-là verront leurs imperfections couvertes par le mérite de Christ. Dans ses rapports avec eux le Seigneur les considérera comme justes, justifiés par la foi.

Cette justification consentie ou justification par la foi est valable pour autant que la foi persiste et se démontre par la continuité dans les efforts à réaliser la volonté du Seigneur. Si la foi et l’obéissance viennent à cesser, la justification cesse également. Par contre elle ne

cesse pas si le pas suivant, la sanctification est franchi.

Elle nous accompagne, en tant que Nouvelles Créatures, et nous couvre, non seulement de la condamnation adamique, mais de toutes les faiblesses et imperfections en paroles, en pensées, en actions, imputables à la chair, en raison de l’hérédité, à condition que la volonté ne soit pas engagée.

114 LA NOUVELLE CREATION

Elle continue de couvrir les enfants du Seigneur jusqu’à la fin de leur voyage, à travers les vicissitudes et les épreuves qui leur sont nécessaires puisque candidats et membres en perspective de la Nouvelle Création. Dans cet esprit l’apôtre assure *“Il n’y a donc **aucune condamnation** pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui marchent non selon la chair mais selon l’esprit”.* Et cela malgré que ce trésor de la nouvelle nature soit dans un vase de terre, constamment terni par les fautes involontaires dont la moindre suffirait à nous rendre indignes de la vie éternelle à quelque degré que ce soit si nous n’étions couverts des mérites de notre robe de noce, la robe de la justice de Christ, la justification reconnue telle, la justification par la foi. Nous aurons besoin de cette justification et elle demeurera notre vêtement, notre robe, tant que nous demeurerons en Christ et dans la chair. Mais elle n’aura plus de raison d’être lorsque nos épreuves auront pris fin, que nous aurons été accueillis en vainqueurs et qu’il nous aura été donné d’avoir part à la Première Résurrection.

Comme l’apôtre l’explique — il est semé corruptible, méprisable, infirme mais il ressuscite incorruptible, dans la force, dans la gloire, conforme à notre Seigneur, l’Esprit vivifiant qui est l’expresse image de la personne du Père. Lorsque cette perfection sera acquise il n’y aura plus besoin d’une justice imputée puisque nous serons alors vraiment justes, réellement parfaits. Il n’importe que la perfection de la Nouvelle Création soit sur un plan plus élevé que celui du monde; autrement dit, au regard de la justification, cela n’entre pas en ligne de compte. Ceux qui recevront la grâce de Dieu sous la forme d’un rétablissement à la perfection dans la nature humaine seront également justes ou **parfaits** lorsque cette œuvre sera achevée mais justes ou parfaits sur un plan d’existence inférieur au plan spirituel. Ceux qui sont maintenant appelés à la nature divine et qui sont justifiés par la foi avant le temps de manière à rendre possible leur appel et leur épreuve comme fils de Dieu, ne seront vraiment justifiés, rendus parfaits qu’à la Première Résurrection lorsqu’ils auront

atteint cette plénitude de vie et de perfection où ne subsistera plus la moindre trace de l’imperfection actuelle.

116 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

LA BASE DE NOTRE JUSTIFICATION

Sur ce sujet il s’est créé une confusion dans beaucoup d’esprits en raison d’une certaine négligence ou omission dans le rapprochement des déclarations de la Parole de Dieu. Ainsi par exempte, puisque l’apôtre affirme que nous sommes *“justifiés par la **foi**”* “Romains 5 :1 ; 3:28 ; Galates 3:24) certains prétendent que la foi a une si grande valeur devant Dieu qu’**elle** couvre nos imperfections. D’autres relèvent la parole de l’apôtre que nous *sommes “justifiés par la **grâce** Dieu ”* (Romains 3 :24 ; Tite 3:7) et affirment que Dieu justifie qui il veut, d’une manière tout arbitraire, sans se préoccuper d’aucune qualité, mérite, foi ou œuvres de personne. D’autres encore font intervenir la déclaration scripturaire que nous *sommes “justifiés par **son Sang**”* (Romains 5:9 ; Hébreux 9:14 ; 1 Jean 1:7) pour en déduire que la mort de Christ a justifié tous les hommes sans mettre en cause leur foi et leur obéissance. Une autre catégorie s’appuie sur le texte où il est dit que Christ a été *“**ressuscité** pour notre justification ”*(Romains 4:25) et s’en prévaut pour prétendre que la justification nous vient par la résurrection de Christ. D’autres enfin, s’appuyant sur le texte de Jacques 2:24 où il est dit que *“l’homme est justifié par les œuvres ”*, trouvent qu’après tout, devant Dieu, nos œuvres sont déterminantes pour ou contre nous.

Le fait est que toutes ces expressions sont vraies et représentent différents aspects de la même question, de même qu’on peut voir un grand bâtiment de face, de derrière, de côté ou sous des angles opposés. En s’exprimant comme ils l’ont fait, les apôtres, dans des circonstances distinctes, ont présenté le même sujet à des points de vue divers. Il nous appartient de les rassembler, de les comparer et de dégager la vérité sur le sujet de la justification.

116 LA NOUVELLE CREATION

Tout d’abord, nous sommes justifiés par la **grâce de Dieu**. Le Créateur n’était pas dans l’obligation de faire quoique ce soit pour nous libérer du juste châtiment qui pèse sur nous. Ce fut un effet de sa propre faveur ou grâce que, prévoyant la chute avant notre création, il

eut compassion de nous et pourvut, dans son plan, à notre rédemption, par l’Agneau immolé dès avant la fondation du monde. Cette question de notre réconciliation avec le Père, par quelque moyen qu’il lui ait plu de la réaliser, était au demeurant un effet de sa seule grâce.

En second lieu, nous sommes justifiés **par le sang de Christ,** par son œuvre rédemptrice, par sa mort. Ainsi, la grâce du Créateur se manifesta envers nous en prenant toute disposition nécessaire: “ Jésus-Christ, par la grâce de Dieu, goûta la mort pour tous” et paya ainsi le rachat d’Adam. Puisque le monde entier est condamné en Adam, la mort de Christ aura pour effet l’annulation du péché du monde entier. Pour réunir ces deux considérations nous dirons que la grâce de Dieu n’opère que par cette unique voie et que *“ celui qui a le Fils a la vie ; celui qui n’a pas le Fils n’a pas la vieet demeure sous le coup de la sentence de condamnation ”.* -—1 Jean 5:12.

Troisièmement, il est également vrai que Jésus-Christ ait été ressuscité des morts pour notre justification. Il entrait dans le plan divin, non seulement que le Messie soit de rédempteur du peuple mais encore qu’il devînt le bienfaiteur et celui qui relèvera tous ceux qui désireront se rapprocher du Père. Si donc la mort de Jésus était d’une importance essentielle pour servir de base à notre réconciliation il n’aurait pu devenir l’instrument de notre bénédiction et de notre rétablissement s’il était resté dans les liens de la mort. C’est pourquoi le Père qui avait pourvu au prix rédempteur par sa mort, pourvut aussi à sa résurrection d’entre les morts pour qu’il devienne, lorsque le moment sera venu, celui par qui s’opérera la justification de l’homme — le retour de l’humanité à une condition de recevabilité par Dieu.

117 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Quatrièmement nous (l’Eglise) sommes justifiés par la foi dans le sens des dispositions prises par le Seigneur pendant cet âge et qui ne sont pas celles d’une justification ou rétablissement réels mais simplement un rétablissement estimé tel et par la foi. Ceci, évidemment, ne peut s’appliquer qu’à ceux qui exercent la foi. Ni notre foi ni notre incroyance n’ont d’influence sur ce que Dieu a décidé, sur ce qu’il a déjà réalisé ni sur ce qu’il accomplira en son temps. Mais notre participation aux faveurs qui nous sont offertes en avance sur le monde dépend de notre foi. Pendant l’Age Millénial la longueur et la largeur du divin plan de salut sera connu de tout le monde. Le Royaume de Dieu sera établi

sur la terre et Celui qui a racheté l’humanité et a reçu le pouvoir de communiquer aux humains la connaissance de sa vérité, justifiera pour de bon, **réellement**, rendra la perfection à tous ceux qui le désireront et accepteront la faveur divine conformément aux normes fixées par Dieu.

A la vérité on peut dire que, même alors, la FOI sera indispensable dans le sens du relèvement vers la **vraie justification**. *“ Sans la foi il est impossible d’être agréable à Dieu”*, ce qui veut dire que même les bénédictions du rétablissement seront accordées en raison de la foi. Evidemment, la foi qu’il faudra alors manifester sera d’une autre nature que la foi qui habite maintenant ceux “qui sont appelés à être saints”, “co-héritiers avec Jésus”, de “Nouvelles Créatures”. Lorsque le Royaume de Dieu sera complètement installé, que Satan sera lié et que la connaissance de l’Eternel aura rempli la terre, tous se rendront compte que les promesses divines, auront été réalisées. A ce moment la **connaissance, la vue**, saisira ce qui ne peut être discerné maintenant que par la foi.

118 LA NOUVELLE CREATION

Pourtant la foi sera nécessaire malgré tout pour s’acheminer vers la perfection. Ainsi la perfection réelle, qui ne sera acquise que vers la fin de l’Age Millénial, ne sera obtenue que par ceux qui, avec persévérance, auront joint leurs œuvres à l’exercice de leur foi. Bien qu’il soit écrit, parlant de cette époque: “ Et les morts furent jugés **selon leurs œuvres**, d’après ce qui était écrit dans ces livres” par opposition à la période actuelle de jugement de l’Eglise ***“ selon votre foi***”, cependant leurs œuvres n’iront pas sans la foi, de la même façon que notre foi ne va pas sans les œuvres dans la mesure de nos possibilités.

La déclaration de l’apôtre d’après laquelle Dieu justifiera les païens par la FOI (Galates 3:8) veut dire – le contexte le montre – que la réconciliation, fruit du rétablissement, ne sera pas en elle-même le résultat de l’Alliance de la Loi mais de la grâce par la Nouvelle Alliance en laquelle il faudra croire, qu’il faudra accepter et à laquelle il faudra se soumettre si l’on veut en profiter. Maintenant, en raison de leur foi, par une justification **reconnue** telle, les croyants retrouvent **sur l’heure** la communion avec le Père; mais dans l’âge prochain et en dépit de conditions plus favorables, la foi n’agira plus dans le sens d’une justification **reconnue** mais dans celui d’une justification effective, d’un retour à la communion avec Dieu qui ne deviendront positifs qu’à la fin du Millénium. Entre-temps le monde sera aux mains du Grand Médiateur dont la tâche consistera à faire comprendre aux hommes ce

qu’est la volonté divine, à s’occuper d’eux, à les redresser, à les rétablir dans la mesure où ils lui obéiront jusqu’au moment où il les aura ramenés à une position de justice **réelle**. Alors il les présentera, sans défauts au Père lorsqu’il lui remettra le Royaume. — 1 Corinthiens 15:24.

Pour l’instant le Seigneur recherche une classe particulière qui constituera la Nouvelle Création. Personne n’a été invité à cet appel céleste si ce n’est ceux qui ont connu la grâce de Dieu en Christ et ont accepté l’arrangement divin par la foi.

119 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Ceux-là ont une telle confiance dans l’ultime résultat du Plan de Dieu que leur foi dans ce Plan exerce une influence, une orientation sur le cours de leur vie terrestre au point qu’ils estiment comme transcendante la vie à venir et que la vie actuelle et ses intérêts leur apparaît comme une perte. A notre sombre époque où le mal prévaut et lance comme un défi à la sagesse, à l’amour et à la puissance du Créateur, les croyants sont considérés par Dieu comme s’ils vivaient pendant le Millénium, comme s’ils passaient déjà par le rétablissement à la perfection humaine. Cette position, considérée comme acquise, ne l’est en fait que pour offrir en sacrifice cette perfection humaine à laquelle ils parviendraient bientôt sous la direction d’en haut. De cette manière ils peuvent présenter leurs corps (considérés comme parfaits) et tous leurs privilèges de rétablissement, leurs espoirs, leurs buts terrestres, en sacrifice vivant. Ce faisant, ils échangent ceux-ci contre les espérances et les promesses célestes auxquelles ils sont attachés ce dont ils donnent la preuve en acceptant les conditions de souffrance et de perte de leurs intérêts humains et des honneurs qu’ils pourraient recueillir de leurs semblables.

Cinquièmement, cette classe maintenant justifiée par sa foi, ne doit évidemment pas la renier en commettant des actes volontairement contraires. Elle doit savoir que, tandis que Dieu traite avec elle d’après sa foi, ne lui imputant pas ses transgressions prises en charge par son Rédempteur au Calvaire — ne lui imputant pas ses offenses mais ne tenant compte que de l’esprit, de la volonté ou intention et non de ce que fait la chair —néanmoins, le Seigneur considère qu’il importe que la chair soit assujettie au nouvel esprit autant que faire se peut, “ autant qu’il dépend de nous” et que toute œuvre bonne soit réalisée selon les occasions et les possibilités. A ce niveau et dans ce sens, nos œuvres entrent en ligne de compte dans notre justification. Elles deviennent un témoignage, une preuve de la sincérité

de notre dévouement. Cependant, notre jugement par le Seigneur ne se formule pas sur la base de nos œuvres mais sur celle de notre foi.

120 LA NOUVELLE CREATION

Si nous étions jugés d’après nos œuvres nous serions tous “ privés de la gloire de Dieu”. Mais lorsqu’elles sont jugées d’après leurs cœurs leurs intentions, les Nouvelles Créatures peuvent être approuvées par Dieu aux termes de l’Alliance de Grâce par laquelle le mérite du sacrifice de Christ couvre leurs souillures involontaires. Assurément on ne peut trouver à redire au fait que le Seigneur nous demande de porter les fruits de justice que nous sommes en mesure de produire dans les conditions d’imperfection actuelle. Il ne demande pas plus mais il ne faut pas attendre qu’il accepte et récompense moins que cela.

Pour imager cette opération générale de la justification par la grâce, par le sang, par notre foi ainsi que sa relation avec les œuvres, considérons le service des tramways électriques. La centrale énergétique pourra jusqu’à un certain point illustrer la source de notre justification la grâce de Dieu. Le fil qui transporte le courant figurera imparfaitement notre Seigneur Jésus, l’agent actif du Père dans notre justification. Les véhicules représenteront les croyants et les trolleys seront l’image de la foi qui doit demeurer au contact du fil conducteur d’une manière permanente. (1) Tout dépend du courant électrique. (2) Vient ensuite en importance le fil qui apporte le courant. (3) Sans la perche de la foi qui touche et assure le contact avec le Seigneur Jésus, le moyen de notre justification, nous n’aurions à prétendre à aucune bénédiction. (4) La bénédiction qui nous vient du contact avec le Seigneur Jésus peut correspondre **à** l’éclairement du véhicule par le courant dont la présence se trouve ainsi manifestée; mais (5) le mécanicien conducteur et son rhéostat figurent la volonté humaine tandis que (6) le moteur lui-même représente notre activité, notre énergie fécondée par l’énergie qui nous vient par la foi. Tout cela réuni est nécessaire à notre progrès qui consiste à parcourir le circuit pour parvenir en définitive au “ dépôt” lequel, dans cette image, correspond à notre place dans la Nouvelle Création et la maison de notre Père laquelle comporte de nombreuses demeures ou conditions assignées aux nombreux fils de nombreuses natures.

121 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

LA JUSTIFICATION ET LES ANCIENS DIGNITAIRES

En jetant un coup d’œil en arrière et par les déclarations apostoliques nous apprenons que, dans un lointain passé et avant que le sang précieux eut été versé pour notre justification, des anciens dignitaires ont paru:

Enoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, David et plusieurs autres saints prophètes qui ont été justifiés par la foi. Puisqu’ils n’ont pu avoir foi dans le sang précieux, quelle sorte de foi a pu les justifier ? Nous répondons par ce qui est écrit*: “ Ils crurent en l’Eternel qui le leur imputa à justice* (justification)”. Dieu ne leur avait pas révélé comme il nous l’a révélé, la philosophie de son Plan. Nous pouvons comprendre comment Il peut demeurer juste tout en justifiant celui qui croit en Jésus mais eux ne pouvaient être tenus pour responsables de ne pas avoir cru ce qui n’avait pas encore été révélé. Pourtant ils ont cru ce que Dieu avait révélé à leur époque et qui renfermait, en somme, tout ce que nous avons maintenant, mais sous une forme réduite, de la même manière qu’un gland contient un chêne en puissance. Enoch annonça la venue du Messie et les bénédictions qui en résulteraient. Abraham crut en l’Eternel qui lui avait dit que sa postérité serait tellement favorisée que, par elle, toutes les nations seraient bénies. Cette promesse impliquait une résurrection des morts puisque bien des générations étaient déjà descendues dans la tombe. Or Abraham crut que Dieu était capable de ressusciter les morts. Il le croyait même tellement que lorsqu’il fut mis à l’épreuve il consentit à se séparer d’Isaac sur qui pourtant reposait la promesse, pensant que Dieu était capable de le ressusciter des morts. Jusqu’à quel point lui et d’autres pénétrèrent exactement les moyens grâce auxquels Dieu établirait son Royaume dans le monde, ramènerait la justice éternelle en justifiant tous ceux qui obéiraient au Messie, nous l’ignorons.

122 LA NOUVELLE CREATION

Mais nous avons les paroles mêmes de notre Seigneur d’après lesquelles nous apprenons qu’Abraham du moins, avec une clarté suffisante, a entrevu la venue du Jour Millénial et peut être même l’idée du sacrifice pour les péchés que Jésus allait offrir. Il dit : “ Abraham a tressailli de joie de ce qu’il verrait mon jour : il l’a vu et il s’est réjoui ” 1 Jean 8:56.

Bien des personnes n’assimilent pas la différence qui existe entre la justification d’Abraham et autres figures du passé, justification à **l’amitié** avec Dieu avant que celui-ci eut complété

la fondation de cette amitié sur le sacrifice de Christ, et la justification **à la vie** de cet Age de l’Evangile. Elle est pourtant sensible bien que, dans le domaine des bénédictions qui s’y rattachent, la foi ait été de part et d’autre nécessaire. Tous étaient assujettis à la sentence de mort et par conséquent personne ne pouvait être libéré de cette sentence, “ justifié à la vie” (Romains 5:18) tant que le grand sacrifice pour les péchés n’ait été accompli par notre Rédempteur. Comme l’apôtre le précise, ce sacrifice était nécessaire **d’abord** pour *que “ Dieu demeurât **juste** ”* dans cette affaire (Romains 3:2.6). Mais la Justice, prévoyant l’exécution du Plan de rédemption, ne pouvait faire objection **à** ce qu’il fût annoncé d’avance; c’était au contraire le signe de la faveur divine envers ceux qui possédaient la foi requise et les justifiaient, en proportion, *à* un certain degré d’amitié avec Dieu.

L’apôtre parle d’une *“ justification qui donne la vie”* (Romains 5:18). Cette *“ justification pour la vie”* constitue la voie, le moyen agrée par Dieu et par Christ qui sera éventuellement ouverte à tous les hommes. C’est à cette justification pour la vie que ceux qui sont appelés à la Nouvelle Création sont considérés maintenant comme y étant parvenus, en avance sur le monde et par l’exercice de la foi. Non seulement c’est une justification qui leur permet de rentrer en accord avec Dieu et d’être considérés par lui comme des amis et non plus comme des étrangers, et des gens du dehors, mais c’est une justification qui, par la même foi, les met à même de saisir les droits **à la vie** que leur assurent le rétablissement et le sacrifice du Rédempteur, dans le but de sacrifier ces droits à la vie terrestre au titre de co-sacrificateurs et en association avec le Souverain sacrificateur de notre profession, Jésus-Christ.

123 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Tandis que les Anciens Dignitaires purent retrouver l’accord avec Dieu par la foi dans l’accomplissement d’un plan qui ne leur fut révélé qu’en partie et n’avait même pas encore reçu un commencement d’exécution, il semblerait impossible que la Justice divine consentît à outrepasser de telles limites tant que la propitiation pour le péché n’eût été effectivement réalisée par le sacrifice de Christ. Et ceci s’accorde avec la déclaration de l’apôtre d’après *laquelle “ Dieu… a eu en vue quelque chose de meilleur pour nous* (l’Eglise de l’Evangile, la Nouvelle Création) *afin qu’ils* (les humbles et fidèles — Anciens Dignitaires) *ne parvinssent pas sans nous à la perfection”* (Hébreux 11:40). Et c’est également d’accord avec la déclaration de notre Seigneur au sujet de Jean-Baptiste qui, bien que considéré comme le

plus grand prophète qui soit paru, cependant, puisqu’il est mort avant que le sacrifice de propitiation ait été effectivement accompli, le plus petit dans le Royaume de la classe céleste, la Nouvelle Création justifié **à la vie** (après que le sacrifice pour le péché ait été offert) et appelé à souffrir et **à** régner avec Christ, serait plus grand que lui. — Matthieu 11:11.

Nous avons déjà examiné le fait que Christ et l’Eglise dans la gloire effectueront, en faveur du monde une œuvre de justification (restauration) pendant l’Age Millénial. Ce ne sera pas une justification par la foi (justification admise comme telle) comme l’est la nôtre maintenant mais une justification **effective** — par les œuvres, dans le sens que, bien qu’une certaine foi y soit adjointe, l’épreuve finale se fera sur la base des œuvres “ selon leurs œuvres” (Apocalypse 20:12).

124 LA NOUVELLE CREATION

Pour le moment la Nouvelle Création doit marcher par la foi et non par la vue. Sa foi est éprouvée et doit “ demeurer ferme comme voyant celui qui est invisible”, comme croyant des choses qui, malgré les apparences extérieures, demeurent improbables à l’esprit naturel, voire déraisonnables. Mais cette foi qui repose sur nos œuvres imparfaites repose aussi sur les œuvres **parfaites** du Seigneur et se trouve ainsi acceptable par Dieu d’après le principe que si, en dépit de conditions mauvaises, nous nous efforçons, au mieux de notre pouvoir, de plaire au Seigneur et de partager l’esprit de Christ au point de prendre plaisir à souffrir pour ce qui est juste, ceci démontre que, dans des conditions meilleures, nous ne serions pas moins loyaux et fidèles. Quand la **connaissance** de l’Eternel aura rempli la terre et que l’obscurité et la bruine qui entourent maintenant le peuple de Dieu auront disparu ; quand le grand Soleil de Justice aura inondé le monde de la lumière de vérité dans l’appréciation absolue de Dieu, de son caractère et de son plan ; quand les hommes verront agir la faveur et l’amour de Dieu et la réconciliation par Christ dans le sens du relèvement graduel de tous ceux qui chercheront, à revenir vers Dieu ; quand le rétablissement mental, physique et moral sera devenu **évident**, alors la foi revêtira un aspect considérablement différent de la foi aveugle demandée maintenant. Alors les hommes ne verront plus “ comme dans un miroir (avec plus ou moins de netteté)”. Par contre la foi ne sera plus tendue comme elle l’est maintenant pour apercevoir les évidences des choses glorieuses réservées actuellement à ceux qui aiment Dieu, car ces choses seront plus ou moins connues des hommes. Tandis qu’alors les hommes croiront en Dieu et auront **foi** en lui, il y aura une

énorme différence entre croire ce que l’on voit et dont on peut se rendre compte et la foi qu’exerce la Nouvelle Création à propos de choses invisibles. La foi que Dieu recherche actuellement dans son peuple est précieuse à sa vue parce qu’elle sert de pierre de touche et marque une catégorie peu nombreuse et particulière; c’est pourquoi il la récompense particulièrement. Lorsque l’Age Millénial sera en cours et en action il ne sera plus possible de douter des faits positifs qui existeront alors. Il sera donc hors de propos de continuer à offrir une récompense spéciale à ceux qui ne douteront pas.

125 LA NOUVELLE CREATION

Si la connaissance de l’Eternel remplira toute la terre et s’il n’y aura plus besoin de dire à quiconque connais l’Eternel !cependant l’homme aura à subir l’épreuve, non de la foi, mais des œuvres et de l’obéissance, car *“ il arrivera que celui qui n’écoutera pas (*n’obéira pas à) *ce prophète sera retranché du milieu du peuple”* (Actes 3:23). C’est maintenant, pendant le temps d’obscurité qui entoure l’accomplissement du plan divin, tandis que le péché abonde et que Satan est le prince de ce monde, que notre Seigneur récompense la foi. *Il dit “Qu’il vous soit fait selon votre foi “ (Matthieu 9:29) et encore “ La victoire qui triomphe du monde c’est notre foi” (*1 Jean 5:4). Mais pour ce qui concerne l’épreuve du monde, son jugement dans l’Age Millénial ou Jour du Jugement, il est dit que tous seront jugés d’après leurs **œuvres** appuyées par la foi. Il leur sera fait selon leurs œuvres et seront approuvés ou désapprouvés à la fin de l’Age Millénial. — Apocalypse 20:12.

Comme nous l’avons vu, la justification c’est le retour du pécheur en complet accord avec son Créateur. Nulle part, nous ne lisons qu’il soit besoin, pour le pécheur, d’être justifié devant Christ mais plutôt que, par les mérites de Christ, il doit être justifié devant le Père. En examinant la raison pour laquelle il en est ainsi nous serons mieux à même de comprendre le sujet dans son ensemble. En fait le Créateur est le représentant de sa propre loi. Dès le commencement il a placé Adam et sa race sous cette loi en précisant que sa faveur, sa bénédiction et la vie éternelle dépendaient de leur obéissance, mais que par contre leur désobéissance entraînait de plein droit la suppression de toutes ces faveurs. Il n’y a pas **à** revenir là-dessus. C’est pourquoi, avant que l’humanité retrouve son harmonie avec Dieu et la vie éternelle, elle doit, d’une manière ou d’une autre revenir à un accord complet avec son Créateur, revenir à cette perfection seule capable de soutenir le regard scrutateur de l’inspection divine et l’épreuve déterminante de l’obéissance.

126 LA NOUVELLE CREATION

Ainsi le monde, pour ainsi dire, se trouve hors de la zone d’influence du Tout-Puissant dont les lois sont telles que, dans ces conditions, un arrangement assurant une rédemption et un rétablissement devient nécessaire, autrement dit une justification, un retour à la perfection des bonnes volontés et des obéissants grâce au Rédempteur opérant en Médiateur.

Le Médiateur, bien que parfait, n’a pas de loi propre à faire respecter. Il n’a prononcé aucune sentence contre Adam et sa race qui l’empêche d’user de clémence à l’endroit de leurs imperfections. Tout au contraire il a acheté le monde dans son état de péché et d’imperfection en se rendant parfaitement compte de sa condition. Il prend l’humanité telle qu’elle est et, au cours de l’Age Millénial, traitera chaque être humain selon son cas particulier, exerçant la miséricorde à l’égard des faibles, réclamant davantage des forts, se mettant à la portée de tous et adaptant les *règles* de son Royaume à tous les cas d’espèce, aux tares, aux faiblesses, etc… qui se présenteront. *“ Le Père.., a remis tout jugement au Fils”* (Jean 5:22). Le Fils montrera à l’humanité le niveau élevé de la loi divine auquel elle doit atteindre pour devenir juste et acceptable devant Dieu à la fin de l’Age Millénial. Mais il ne sera pas intransigeant à l’égard de ce niveau et ne tiendra pas pour transgresseur celui qui n’y parviendra pas absolument parce qu’il aura besoin de grâce et de démence pour couvrir ses manquements même involontaires et non prémédités. La **propitiation** pour toute violation de la loi parfaite et immuable de Dieu aura été faite avant même qu’il ne prenne en mains les rênes du gouvernement.

Déjà Christ a payé le prix par son sacrifice. Déjà il a appliqué une partie de ce mérite en faveur de la maison de la foi. A la fin de cet Age de l’Evangile il appliquera le reste du mérite de l’offrande pour le péché en faveur de “ tout le peuple” tout le monde humain.

127 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Grâce **à** la typologie du Jour des Expiations Dieu a montré que le sacrifice serait accepté. La preuve en sera que Christ et son Eglise assumeront le gouvernement du monde dans le cadre de ce que l’on pourrait appeler une loi martiale, une loi despotique qui mettra de côté les lois ordinaires en raison des exigences et appliquera sa loi d’une manière appropriée, non pas envers ceux qui se trouvent dans une condition parfaite par rapport aux règles de l’empire de Jéhovah, mais en rapport avec la situation de rebellions et d’anarchie créée dans

le monde par le péché. Cette domination d’urgence dans laquelle le Roi sera également juge et souverain prêtre, a pour objectif, comme nous l’avons vu, de rendre juste le monde qui, pour l’instant n’est même pas reconnu, de le justifier par des œuvres dignes du niveau normal et par une épreuve finale basée sur la foi. Cette justification effective sera réalisée non pas au commencement de l’Age Millénial mais sur sa fin.

La justification par la foi du temps présent a pour but de permettre à ceux que Dieu a appelés pour un service spécial, de prendre part à l’Alliance Abrahamique au titre de Postérité de la promesse comme **co-sacrificateurs** et partant co-héritiers avec Jésus. Et même avec ceux-ci, Dieu ne peut passer directement aucun contrat. Même après avoir été justifiés par la foi et en vertu de leur Rédempteur, ils sont encore considérés comme incompétents et ne sont agréés que dans le Bien Aimé — en Christ. Leurs contrats d’alliance par le sacrifice, s’ils ne sont endossés par lui, sont nuls et non avenus.

Il devient donc bien évident que l’unique objet de cet Age de l’Evangile est de tirer de l’humanité un petit troupeau qui composera la Nouvelle Création. Il se démontre aussi que le fait de justifier des croyants, **à la vie** et par la foi, n’existe que dans le but de leur donner devant Dieu une position qui leur permette d’envisager les obligations d’alliance exigées des candidats à la Nouvelle Création. Comme nous l’avons déjà noté, ils ne sont acceptés en vue de la Nouvelle Création qu’à la condition de se sacrifier.

128 LA NOUVELLE CREATION

Et puisque Dieu ne peut recevoir en sacrifice ce qui est impur, nous qui appartenons à une race souillée et condamnée ne pouvons être acceptables qu’après avoir été d’abord lavés de tout péché. De cette manière, comme l’apôtre l’exprime, nous pouvons “ *offrir nos corps comme un sacrifice vivant,* ***saint, agréable*** *à Dieu, ce qui sera de notre part un culte raisonnable”.* — Romains 12:1.

Face à tout ceci, que dire de ceux qui ont foi en Dieu et sont justifiés en conséquence, mais qui, se rendant compte que, aller plus avant dans la voie du Seigneur, c’est consentir au sacrifice de soi, à l’abnégation, etc…, s’abstiennent, ne pénètrent pas par la porte étroite et ne s’engagent pas dans le chemin resserré d’une consécration pleine et entière — jusqu’à la mort? Dirons-nous que Dieu est courroucé contre eux? — Non. Il est plutôt à supposer que, jusqu’à un certain point, leurs progrès dans les sentiers de la justice a fait qu’ils ont plu à

Dieu et ont même reçu une certaine bénédiction. L’apôtre dit: *“ Etant donc justifiés par la foi nous avons la **paix** avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ ”.* Cette paix implique un discernement partiel du plan divin au sujet de l’effacement futur des péchés du croyant (Actes 3 :19) ; elle sous-entend aussi une adhésion aux principes de justice car la foi justifiante est toujours réformatrice. Nous nous réjouissons avec ceux qui sont parvenus jusque là et qui déjà possèdent cet avantage sur les masses humaines que le dieu de ce siècle a aveuglées en sorte qu’elles ne voient pas maintenant et n’apprécient pas la grâce de Dieu en Christ. Nous les pressons de demeurer dans la faveur divine en s’acheminant vers la complète obéissance.

“ NE PAS RECEVOIR LA GRACE DE DIEU EN VAIN

129 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Quelle que soit la joie que nous puissions éprouver à propos de ces croyants, quelles que soient la paix et la joie qu’ils puissent ressentir du fait qu’ils s’efforcent de marcher dans la voie de la justice, en évitant le chemin étroit du sacrifice ils “ *reçoivent la grâce de Dieu en vain*” (2 Corinthiens 6:1). Car la grâce de Dieu reçue par eux sous la forme de la justification, est la marche qui leur permet d’accéder aux plus grands privilèges, aux bénédictions supérieures du haut appel à la Nouvelle Création. Ils reçoivent la grâce de Dieu en vain parce qu’ils n’utilisent pas cette occasion unique dont l’équivalent n’a jamais été offert à personne et qui, pour autant que les Ecritures paraissent l’indiquer, ne sera plus jamais offerte à nouveau. Ils reçoivent la grâce de Dieu en vain parce que l’occasion d’avoir part au rétablissement qui leur sera offerte dans l’âge prochain sera de même accordée à tous les autres membres de la race rachetée. La grâce de Dieu pendant cet âge c’est de connaître sa bonté en avance sur le monde et, par la justification, de parvenir à l’appel et à la participation au prix glorieux qui doit être attribué au Corps du Christ élu, au sacerdoce royal.

Si nous jetons un coup d’œil sur le “ monde chrétien” ainsi appelé il paraît évident que la grande masse de croyants même **sincères** ne soit jamais allée au delà du stade préliminaire de la justification. Ils ont “ goûté que le Seigneur est bon” et cela leur a suffi. Ils auraient dû plutôt s’éveiller plus complètement, avoir plus faim et soif de justice et de vérité, tendre à une connaissance plus approfondie du caractère et du plan divins, croître davantage en

grâce, en connaissance et en amour, parvenir à une meilleure compréhension de ce que Dieu réclame de ses enfants, ce que nous allons d’ailleurs bientôt envisager sous le sous-titre de la Sanctification.

Pour autant qu’on puisse en juger, ces croyants justifiés ne tirent avantage de cette justification dans la vie présente qu’autant qu’ils y trouvent un réconfort puisqu’ils apprennent que Dieu usera de bonté à leur égard dans ses relations futures avec eux.

130 LA NOUVELLE CREATION

En réalité leurs connaissances sont si rudimentaires que leur état d’esprit est bien précisé par les vers du poète

Souvent ma pensée s’interroge

Et voudrait qu’Il se révélât

Mon cœur même parfois déroge

Suis-je sien ou ne le suis-je pas.?

En fait, bien que Christ ait été leur sagesse au point de leur faire sentir leur besoin d’un Sauveur et même de leur découvrir un certain aspect du salut qu’il apporte, cependant il ne semble pas que l’intention divine soit de continuer à être leur sagesse et à les guider dans “ les choses profondes de Dieu ” à moins que par la consécration ils ne deviennent ses disciples suivant ses traces. Le croyant justifié n’est en aucun sens une nouvelle créature même si, percevant quelque peu les voies de Dieu et ses exigences il se borne à vivre une vie morale, raisonnable, honnête selon ce monde. Il est encore de la terre, terrestre. Il n’est pas allé au delà pour échanger ses droits (assurés en Jésus) humains et terrestres contre les choses d’En haut sur lesquelles, par la justification, le Seigneur leur a ouvert la porte. Tout comme dans le type il n’était pas permis aux Lévites de pénétrer dans le sanctuaire du Tabernacle ni même de jeter un regard à l’intérieur sur les objets qu’il contenait, ainsi les croyants justifiés ne peuvent scruter les choses profondes de Dieu ni sentir et en apprécier toute la grandeur si tout d’abord ils ne deviennent membres du Sacerdoce royal par une complète consécration d’eux-mêmes.

S’attendre à être pris en considération et favorisé plus spécialement par le Seigneur pendant l’Age Millénial parce qu’on aurait déjà été l’objet de sa faveur pendant la vie présente et cela en vain, pour rien, revient à espérer une bénédiction particulière parce qu’une bénédiction précédente aurait été négligée et tenue pour nulle. Ne serait-il pas plutôt conforme au comportement de Dieu dans le passé de voir que ceux qui n’ont pas été favorisés pendant cet Age de l’Evangile le seraient davantage dans l’Age futur ? Et ne serait-ce pas beaucoup plus d’accord avec la parole du Maître *“Il y a des derniers qui seront les premiers et des premiers qui seront les derniers ”.*

131 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

En fait l’apôtre semblerait plutôt marquer que lorsque la Nouvelle Création aura été constituée et que l’Age Millénial aura été introduit, la faveur spéciale de Dieu retournera au peuple d’Israël à qui elle fut retirée au commencement de l’Age de l’Evangile. —Romains 11:25 à 32.

Ceux qui, avant cet âge, ont été justifiés à l’amitié avec Dieu, qui ont gardé cette justification et qui trouveront leur récompense dans le fait de devenir *“princes sur toute la terre ”* sous le contrôle du Royaume céleste, ne l’ont gardée qu’au prix d’abnégations quant aux choses de la terre (Hébreux 11:35). Les justifiés de l’âge présent qui demeureront dans la ligne de la justification et utiliseront celle-ci pour ce à quoi elle est destinée, ne le pourront que par le sacrifice de la chair. Le petit troupeau, fidèle dans toute la mesure du possible, laissera sa vie au service de la vérité et des frères pour devenir conforme au Prince de son salut. La seconde classe, considérée par ailleurs comme la “Grande Multitude ”, devra malgré tout gagner sa récompense au prix du sacrifie de sa chair, mais, ayant montré moins de zèle dans l’accomplissement de ce sacrifice, perdra la grande récompense de la Nouvelle Création et de ses privilèges royaux. Ces trois classes paraissent être les seules à tirer avantage, au delà de la vie présente, des occasions spéciales offertes pendant cet âge de la justification par la foi.

Le Royaume, à la lumière d’une connaissance plus approfondie et sur le plan des œuvres, pour différentes raisons, en appellera évidemment avec plus de force à Israël selon la chair. Lorsque son aveuglement aura pris fin, il deviendra extrêmement zélé pour l’Oint de l’Eternel et dira comme dans la prophétie*: “C’est notre Dieu en qui nous avons confiance et c’est lui qui nous sauve”* (Esaïe 25:9). Mais tandis qu’Israël sera le premier à prendre

contact avec le nouvel ordre de choses, les bénédictions du Royaume, Dieu merci, s’étendront rapidement au reste du genre humain au point que toutes les nations pourront devenir des enfants d’Abraham puisqu’elles auront part aux grâces, qui lui ont été promises selon qu’il est écrit : *“Je ferai de toi le père d’une multitude de nations ; en ta postérité toutes les familles de la terre seront bénies ”.*

132 LA NOUVELLE CREATION

CHRIST FAIT SANCTIFICATION POUR NOUS

La sagesse et la connaissance de l’Eternel nous sont venues en raison du sacrifice de Jésus en notre faveur. La justification nous a été donnée par son mérite lorsque, après avoir accepté la réconciliation offerte, nous nous sommes tournés du péché vers la justice. De même notre sanctification est par lui. Personne ne peut se sanctifier de lui-même c’est-à-dire se faire de lui-même accepter et adopter dans la famille de Dieu, la Nouvelle Création, et être engendré de son esprit (Jean 1 :13 ; Hébreux 5:4). Comme le mérite de Christ a été nécessaire à notre justification, il est indispensable qu’il nous accepte comme membres de son corps, et nous assure d’une aide continuelle pour que notre appel et notre élection soient affermis. L’apôtre condamne ceux qui ne “s’attachent pas au Chef” (Colossiens 2:19) car il est essentiel que chaque membre de l’Eglise reconnaisse Jésus-Christ non seulement comme Rédempteur mais encore comme Chef, représentant, guide, instructeur et protecteur du Corps de l’Eglise. Le Seigneur insiste sur cette nécessité de demeurer sous sa garde. Plusieurs fois il dit : *“Demeurez en moi… Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit s’il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi”* (Jean 15:4). “Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez et cela vous sera accordé” (Jean 15:7). L’apôtre souligne cette même nécessité de demeurer en Christ lorsqu’il dit : *“C’est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant”* (Hébreux 10:31).

133 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Il explique ce qu’il veut dire en empruntant au langage prophétique cette phrase*: “Car notre Dieu est aussi un feu dévorant ”.* L’amour de Dieu tout autant que sa justice est ardent contre tout péché. Or *“toute injustice est un péché”. “Il ne peut voir* (reconnaître, admettre,

tolérer) *le péché”*. Il n’agit donc pas dans le sens de protéger les pécheurs mais dans le sens de les aider à sortir de la maladie et de la sentence de destruction qui pèse sur eux.

Et ceci nous assure — d’accord avec plusieurs déclarations de l’Ecriture — que le moment vient où le péché et les pécheurs avec tout ce qui gravite autour du péché la peine, la douleur et la mort cesseront d’exister. Dieu merci, nous pouvons nous réjouir même de ce trait distinctif du caractère divin, qu’il soit un feu dévorant, puisqu’il a pourvu à un refuge en Christ pour le temps de nos imperfections involontaires, et qu’il a pourvu aussi à notre délivrance définitive du péché, de la mort et de toute faiblesse pour nous réveiller . Sa glorieuse ressemblance : en ce qui concerne la Nouvelle Création à la perfection de la nature divine et à sa plénitude; pour ce qui est de la “Grande Multitude ” à la perfection sur un plan d’existence voisin de celui des anges pour être les envoyées, les compagnes de l’Eglise glorifiée —*“suivie des jeunes filles, ses compagnes qui sont amenées auprès de toi ”* (Psaumes 45:15). Les Anciens Dignitaires ensuite, parfaits sur le plan humain, images de Dieu dans la chair, représentants glorieux du Royaume céleste, intermédiaires par lesquels la bénédiction divine visitera toutes les familles de la terre. Plus tard lorsque les méthodes d’éducation et les épreuves de l’Age Millénial auront conduit les hommes de bonne volonté et obéissants à la perfection de la nature divine et à sa plénitude; d’un loyal attachement à l’Eternel, alors on pourra dire qu’ils auront recouvré la perfection humaine et seront redevenus des images de Dieu dans la chair. Chez eux la volonté divine sera si parfaitement comprise et exécutée — et cela de grand cœur — que l’Eternel cessera d’être pour eux un feu dévorant. Ils auront en effet perdu toute leur gangue sous la règle du grand Médiateur à qui tout a été confié par l’amour et la sagesse du Père. Alors Christ “verra le travail de son âme et sera satisfait” des résultats.

134 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Sanctification veut dire mise à part pour un service saint. Les pécheurs ne sont pas appelés à la sanctification mais à la repentance. Les pécheurs repentants ne sont pas astreints à la consécration mais doivent **croire** en Jésus-Christ le Seigneur pour parvenir à la justification. La sanctification ne s’impose qu’à ceux qui sont justifiés, qui croient aux promesses faites par Dieu, centrées en Christ et rendues certaines par son sacrifice de rançon. Ceci ne veut pas dire que la sanctification ne soit pas ce qui convienne à toute l’humanité. Cela signifie tout simplement que Dieu a prévu que tant qu’un homme se trouverait dans la position d’un pécheur non repenti il serait complètement inutile de l’inviter à se mettre à part pour vivre

une vie de sainteté. Il doit tout d’abord se rendre compte de son état de péché c’est-à-dire de sa condition de rupture avec Dieu et s’en repentir. Cela ne veut pas dire que le pécheur repenti ne doive pas en venir à la sanctification, à sa mise à part pour une vie de sainteté, mais bien plutôt qu’une sanctification qui ne tiendrait pas compte de la justification n’aurait aucune portée. Dans l’ordre des dispositions prises par Dieu il nous faut d’abord reconnaître la bonté divine à l’égard de nos péchés, accepter son pardon comme un don gratuit en Christ. Sur cette base nous nous trouverons dans une attitude favorable pour envisager la consécration et nous sanctifier à son service. En outre il ne faut pas oublier l’objet de tout cet arrangement de l’Age de l’Evangile. L’appel à la repentance, la bonne nouvelle d’une justification possible, l’invitation faite au justifié de se sanctifier, de se consacrer à Dieu, sont autant d’éléments faisant partie de l’unique grand dessein que Dieu est en train de réaliser : le développement de la Nouvelle Création. Dieu a déterminé que ceux qui feraient partie de la Nouvelle Création seraient tous des sacrificateurs — appartiendraient tous au “Sacerdoce Royal” et auraient tous quelque chose à lui offrir à l’exemple de notre Souverain Sacrificateur qui “*s’est offert lui-même”* (Hébreux 7:27 ; 9:14).

135 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Les membres du sacerdoce doivent tous **s’offrir**, à Dieu, eux aussi. L’apôtre dit: *“Je vous exhorte frères* (frères parce que justifiés et admis de cette manière dans la communion de Dieu*) par les compassions de Dieu* (le pardon des péchés déjà expérimenté) *à **offrir vos corps comme un sacrifice vivant,** saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable”* (Romains 12:1). Remarquons donc que, puisque nos corps ne sont pas effectivement “*saints* ”, il est nécessaire qu’ils soient estimés tels avant de pouvoir *être “acceptables à Dieu”,* comptés comme “*saints*”. Autrement dit il faut être justifiés par la foi en Christ **avant** d’avoir quoi que ce soit de saint et d’acceptable à placer sur l’autel de Dieu. Et ce quelque chose d’acceptable doit être mis sur l’autel de Dieu, sacrifié et accepté de lui, venant des mains de notre grand souverain sacrificateur avant de pouvoir être compté comme incorporé au “*Sacerdoce Royal”.*

La sanctification sera exigée par le grand Roi pendant l’Age Millénial. Le monde entier sera invité à se sanctifier, à se mettre à part à se séparer de toute impureté, de quelque péché que ce soit pour obéir à la volonté divine présentée sous la forme du Royaume et dans la personne de ses princes. Il se peut que certains observent une sanctification ou sainteté de la vie toute extérieure sans que celle-ci pénètre le cœur. Ceux-là pourront réaliser des

progrès tant au mental qu’au moral et au physique jusqu’à la perfection. Et ce faisant ils jouiront des bienfaits et des joies qui caractériseront cet âge glorieux du rétablissement jusqu’à son terme. Mais si la sanctification ne va pas au delà et ne fécond pas leurs pensées et les intentions intimes de leurs cœurs ils ne résisteront pas aux conditions éternelles de l’au-delà de l’Age Millénial où rien ne sera admis qui ne soit rigoureusement conforme à la règle divine en pensée, en parole et en acte.

136 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Nous parlons ici de la sanctification en tant que principe général et de son action sur le monde dans l’avenir. N’oublions pas cependant que les Ecritures ont surtout été écrites “pour **notre** instruction” — pour l’instruction de la Nouvelle Création. Lorsque sera venu le temps de l’instruction du monde dans le sens de la sanctification, le Grand Maître, le Soleil de Justice sera là pour inonder la terre de la connaissance de Dieu. Il n’y aura plus de Babel aux théories et doctrines confuses car le Seigneur a promis qu’en ce jour là : “Je donnerai au peuple des lèvres pures, afin qu’ils invoquent tous le nom de l’Eternel, pour le servir d’un commun accord” (Sophonie 3:9). C’est à la Nouvelle Création seule que l’apôtre s’adresse lorsqu’il déclare que *“Jésus Christ, de par Dieu, a été fait pour **nous** sagesse, justice, sanctification et délivrance”.* Accordons donc une attention soutenue aux choses qui ont été écrites pour **notre** instruction et qui nous sont évidemment nécessaires si nous voulons affermir notre appel et notre élection pour faire partie de la Nouvelle Création.

De même que le Seigneur dit aux Israélites typiques: *“ Sanctifiez-vous et Je vous sanctifierai”* (Lévitique 20:7, 8 ; Exode 31 :13) ainsi il invite l’Israélite selon l’esprit à se consacrer, à s’offrir à Dieu grâce à et par les mérites de la réconciliation en Christ. Le Seigneur n’accepte que ceux qui se comportent dans ce sens pendant le “temps favorable”. Il les met à part comme saints, écrit leurs noms dans le livre de vie de l’Agneau (Apocalypse 3:5) leur attribue des couronnes de gloire d’honneur et d’immortalité qu’ils recevront effectivement s’ils demeurent fidèles à tous leurs engagements, ce qui n’est au demeurant que leur “service raisonnable” —Apocalypse 3: 11.

Dans le type, la consécration des Lévites se trouvait être, dans une certaine mesure, une consécration pour manifester une volonté de suivre la justice mais n’était pas une consécration en vue du sacrifice.

137 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Mais, pour ceux qui acceptent l’appel de Dieu pour faire partie du Sacerdoce Royal, le franchissement du pas de la sanctification était symbolisé dans le type par l’installation d’Aaron et de ses fils dans la fonction sacerdotale — une consécration en vue du sacrifice. Ceci était figuré par leurs robes blanches de lin fin qui représentaient la justice ou justification, par l’huile d’onction et par l’office de sacrificateur auquel tous les prêtres prenaient part. —Hébreux 8:3.

Dans les symboles du Lévitique il est fait état de deux sortes de consécration (1) la consécration générale de tous les lévites (2) la consécration particulière d’un nombre restreint de lévites promus au rang de **sacrificateurs** ou prêtres. La première de ces consécration figure la consécration générale que tous les croyants font et qui consacre une vie de sainteté et d’obéissance à Dieu. Par la grâce de Dieu et par Christ cette consécration leur apporte la “**justification** de la vie” et la paix avec Dieu. C’est ce que tous les croyants véritables comprennent et qu’ils expérimentent au cours de cet âge. Mais, comme l’apôtre l’exprime, *“le **but** du commandement, c’est un amour venant d’un cœur pur”* (1 Timothée 1:5). Dieu prévoit que notre acceptation d’une première consécration, notre acceptation des termes de notre justification pendant l’âge présent, nous conduira en définitive comme à un **but**, à la seconde consécration en tant que prêtres pour le sacrifice.

Et comment cela? Parce que une vie de sainteté — à part de celle adoptée d’ordinaire par le monde — et d’obéissance à Dieu sous-entend un “amour venant d’un cœur pur” pour Dieu et pour les autres hommes. L’amour pour Dieu ne peut qu’être un amour “de tout notre cœur, de toute notre pensée, de tout notre être, de toute notre force”. Un tel amour n’attend pas qu’on lui donne des commandements mais va au devant des occasions de servir. Il dit : “Seigneur, que faut-il que je fasse? “. Tous les “véritables Israélites” fidèles à la première venue de Christ avaient cette première consécration de base représentée par celle des lévites.

138 LA NOUVELLE CREATION

C’est à eux que le Seigneur adressa l’appel spécial de l’Evangile, celui qui conduit à la consécration à la mort, au sacrifice des intérêts terrestres pour les richesses célestes, à devenir des disciples suivant les traces de Jésus, le Capitaine de leur salut sur le chemin qui

conduit à la gloire, l'honneur et l'immortalité. Ceux qui répondirent à cette **invitation** furent agréés comme sacrificateurs, membres du **corps** du Souverain Sacrificateur de notre profession et " Fils de Dieu" Jean 1:12.

Pendant tout l'âge de l'Evangile la même filière a prévalu. Tout d'abord c'est la consécration pour l'obéissance et la justice qui fait de nous des lévites corrélatifs. On découvre ensuite que la justice comporte en elle-même un amour suprême pour Dieu, un désir de connaître et de faire sa volonté. Plus tard on se rend compte que, pour l'instant, tout ce qui nous entoure est dévié, tordu, en désaccord avec ce que Dieu a voulu et qu'en fait, être en accord avec Dieu c'est être en désaccord avec toute injustice tant celle qui habite en nous que celle qui existe chez les autres. On interroge Dieu à l'effet de savoir pourquoi il nous a appelés, pourquoi il a agréé notre consécration alors que selon toute apparence, rien de tout cela ne devient effectif que si nous acceptons notre propre sacrifice. A ce cri Dieu répond *: "Vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation"* (Ephésiens 4:4). Il précise que cet appel a pour objet le co-héritage avec notre Seigneur dans la gloire, l'honneur et l'immortalité du Royaume (Luc 12:3 ; Romains 2:7) et que le chemin est étroit et difficile parce qu'il est indispensable de passer les épreuves avec succès. (Matthieu 7:14 ; Romains 8:17). Ce n'est qu'après avoir entendu l'appel de Dieu en accord avec l'expression de l'apôtre *"Je vous exhorte donc frère… à offrir vos corps en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable",* après avoir répondu à cet appel et après nous être consacrés **jusqu'à la mort** que nous avons été accueillis comme **sacrificateurs** du " Sacerdoce Royal", membres du Grand Souverain Sacrificateur Jésus-Christ Nouvelles Créatures.

139 L'APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Les croyants qui, après s'être rendu compte que " le but du commandement c'est l'amour provenant d'un cœur pur", refusent d'aller jusqu'à ce but, refusent de répondre à l'appel au sacrifice, refusent par conséquent de se soumettre à ce que Dieu a envisagé en les justifiant, ceux-là échouent dans leur alliance d'obéissance à la justice en raison de l'étroitesse du chemin et repoussent la "seule espérance de leur vocation". Ne reçoivent-ils pas la grâce, de Dieu (la justification pour la vie) **en vain** ? Quand on jette un coup d'œil en arrière vers les Anciens Dignitaires, qu'on pense à ce qu'il leur en a coûté pour *"recevoir le témoignage qu'ils étaient agréables à Dieu "* et garder cette **justification à l'amitié** (Hébreux 11 :5,

32-32) peut-on espérer que la **justification à la vie** accordée pendant cet âge de l’Evangile à ceux qui deviennent des lévites antitypiques, soit maintenue à ceux qui manifestent un moindre degré de loyalisme de cœur au Seigneur et à la justice? La conclusion s’impose à coup sûr. Ceux qui ont été agréés comme croyants justifiés (lévites antitypiques) et qui, “ comptant le prix” (Luc 14:27, 28) auquel les entraînera leur consécration déjà conclue pourtant, se récusent, refusent d’apporter foi au secours promis par le Seigneur, négligent d’accomplir leur “service raisonnable” en faisant une consécration intégrale — jusqu’à la mort — ceux-là ont reçu la faveur de Dieu en vain. On ne peut sûrement pas considérer qu’ils ont gardé cette justification à la vie ni même la justification à la communion spéciale avec Dieu. Par leur attitude ils se retirent de leur position privilégiée de lévites antitypiques et ne doivent par conséquent plus être considérés sous cet angle.

Parmi ceux qui apprécient la faveur divine et dont les cœurs répondent en toute loyauté aux privilèges qui découlent du “ service raisonnable ” de la consécration et qui acceptent l’alliance d’obéissance à Dieu et à la justice jusqu’à la MORT, il y a deux classes

140 LA NOUVELLE CREATION

(1) Les lévites antitypiques qui, joyeusement, délibérément **donnent** leurs vies” dans la recherche des moyens de servir le Seigneur, les frères et la Vérité qui considèrent comme un plaisir et un honneur de **sacrifier** les avantages terrestres, le temps, l’influence, les moyens et tout ce qui fait la **vie pressente.** Ces sacrificateurs volontaires, sacrificateurs antitypiques seront glorifiés et, avec leur Seigneur, formeront le “Sacerdoce **royal**”. Leurs sacrifices accomplis ils ne seront plus corrélatifs d’Aaron et de ses fils offrant des sacrifices pour le peuple mais de Melchisédek — prêtre-roi —répandant sur le monde pendant le Millénium, les bienfaits assurés par les “sacrifices plus excellents” offerts au cours du Jour de Propitiation antitypique — l’Age de l’Evangile.

(2) Une autre catégorie de croyants loyaux de cœur répondent et consacrent joyeusement leur tout au Seigneur. Ils ne reculent pas devant leur “ service raisonnable” et apportent ainsi la preuve qu’ils sont dignes d’être des lévites antitypiques puisqu’ils ne reçoivent pas la grâce de Dieu en vain. Mais hélas, bien qu’ayant répondu à l’appel et ayant part à “la seule espérance de notre vocation” ainsi qu’à tous les privilèges réservés aux élus, cependant leur amour et leur zèle ne sont pas assez ardents pour les contraindre à

accomplir le sacrifice qu’ils avaient promis de faire. A cause de cela ils manquent de placer ou de maintenir leur sacrifice sur l’autel. On ne peut les considérer comme des “ copies” ou images de notre Grand Souverain Sacrificateur qui prit une joie extrême à réaliser la volonté du Père. De ce fait ils ne peuvent être assimilés aux “ plus que vainqueurs ” qui auront part avec leur Seigneur au Royaume céleste au titre de membres du “Sacerdoce royal”. Ils manquent d’affermir leur vocation et leur élection en ne réalisant pas complètement les termes de leur alliance.

141 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Et qu’en est-il donc de ceux-ci ? Ont-ils tout perdu du fait qu’ils ont couru pour le prix et l’ont manqué en n’arrivant pas à surmonter l’épreuve de zèle et d’amour qu’ils auraient dû vaincre ? Non Dieu merci. Si, soumis à des épreuves cruciales, leur foi et leur zèle n’ont pas été jugés suffisants pour les ranger parmi les sacrificateurs, néanmoins, s’étant consacrés jusqu’à la mort, leur foi et leur zèle suffisent à démontrer la sincérité de leur cœur en tant que lévites. Par contre il ne suffit pas qu’ils se soient pleinement consacrés ; ils doivent **montrer** que leur cœur aime Dieu et qu’ils **ne le renieraient à aucun prix** malgré qu’ils ne soient pas assez fidèles pour aller jusqu’au sacrifice à son service. Quelle épreuve montrera qu’ils sont dignes d’une portion de lévite dans le Royaume? Et comment sera-t-elle appliquée?

Nous avons déjà fait allusion à cette “ Grande multitude ” de véritables consacrés au Seigneur dont l’image se trouve rapportée en Apocalypse 7:13 à 15. *“Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation ; ils ont lavé leurs robes et ils les ont blanchies dans le sang de l’Agneau. C’est pour cela qu’ils sont devant* (et non pas SUR*) le trône de Dieu et le servent jour”* et nuit (continuellement) dans son temple (l’Eglise). Celui qui est. assis sur le trône dressera sa tente sur eux ” (se les associera ainsi qu’à son Epouse glorifiée, dans la condition spirituelle et ses services). “Vierges folles **”.** Elles ont laissé échapper l’occasion de devenir membres de l’Epouse; néanmoins elles sont **vierges**, pures dans les intentions de leurs cœurs. Elles manquent le **prix** mais obtiennent plus tard, et par de sévères épreuves, d’avoir part au festin nuptial de l’Epoux et de l’Epouse, *“ les vierges ses compagnes qui la suivent ”* Elles sont aussi amenées devant le Roi. *“ On les introduit au milieu des réjouissances et de l’allégresse. Elles entrent dans le palais du Roi”* (Psaume 45:16). En tant que lévites elles ont manqué de s’assurer le prix de la Royale Sacrificature, mais elles sont encore lévites et peuvent servir Dieu dans son temple glorifié, l’Eglise, sans être ni des

“colonnes” ni des “ pierres vivantes ” dans ce temple (Apocalypse 3:12 19:6, 7. Psaume 45:15 et 16).

142 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Le verset qui suit la dernière citation attire notre attention sur les Lévites typiques du passé qu’Israël selon la chair appelait “ les pères ” et affirme qu’ils seront récompensés en devenant “ princes sur toute la terre ”~

Les trois fils de Lévi (Kehath, Guerschon et Mérari) paraissent, représenter quatre classes.

- Moïse, Aaron et toute la famille sacerdotale d’Amram (fils de Kéhath) dont les tentes s’élevaient devant (côté est) le Tabernacle. Ils avaient la charge de toutes les questions religieuses — leurs frères, les lévites mêmes — étant leurs aides ou serviteurs honorés.
- (2) Campée sur le côté sud se trouvait la famille de Kéhath, leurs proches parents qui, eux, avaient la charge des objets sacrés — les autels, le chandelier, la Table et l’Arche.
- (3) Campés au nord du Tabernacle se trouvaient les lévites de la famille de Mérari qui suivaient dans l’ordre et qui avaient la charge des planches recouvertes d’or du tabernacle, des pieux et des bases, etc…
- (4) A l’arrière se trouvaient les lévites de la famille de Guerschon. Ils avaient la charge des services les moins importants — celui de transporter, etc… les cordages, les toiles, rideaux et portes, etc…

Ces familles de lévites bien distinctes peuvent très bien représenter quatre classes différentes de **justifiés** quand l’œuvre de réconciliation sera achevée : les saints ou Sacrificature Royale, les Anciens Dignitaires, la “ Grande Multitude ” et le monde relevé. Comme il arrive souvent en matière de typologie ou symbolique, les noms ont un sens :

- La famille d’Amram titulaire de la dignité sacerdotale. Le nom Amram veut dire **peuple élevé** ou **exalté**. Quel nom bien adapté pour la figure du “ petit troupeau ” dont le chef est Jésus-Christ ! “ Hautement élevé ” “ Grandeur” tels sont les indicatifs des Ecritures se rapportant à ces sacrificateurs.
- (2) KEHATH signifie **allié, camarade**. C’est de la famille de Kéhath que les fils d’Amram furent choisis pour devenir une nouvelle maison de sacrificateurs.

143 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

La famille kéhathite de lévites pourrait donc représenter les anciens Dignitaires dont la foi, l’obéissance, le loyalisme à Dieu, le bon vouloir à souffrir pour la cause de la justice, ont été manifestés et avec qui nous nous sentons si apparentés. Ils ont été vraiment les alliés du Seigneur et les nôtres et, à certains égards, se sont approchés plus près de Christ que d’autres.

- MERARI veut dire **amer**. La famille mérarite de lévites semble illustrer la “ grande multitude ” des engendrés de l’esprit qui n’ont pas gagné le prix du Sacerdoce Royal, ont été sauvés comme au travers du feu ” et sont parvenus par une “ grande tribulation ” et des expériences a**mères** à la position d’honneur et de service qui sera la leur.
- GUERSCHON a le sens de **réfugies, secourus**. La famille guersehonite de lévites paraîtrait illustrer avec à propos, l’ensemble des humains sauvés qui seront tous secourus et délivrés de l’aveuglement et de l’esclavage de Satan.

Ainsi donc, tant dans l’ordre que dans le rang, en premier lieu parmi ces lévites antitypiques ou justifiés, il y aura le Sacerdoce Royal à qui sera confié le soin d’administrer le Royaume Millénial. A leur droite seront leurs plus proches parents — les Anciens Dignitaires qui deviendront “ princes sur toute la terre”. A leur gauche se trouveront leurs frères fidèles de la Grande Multitude (1). Et pour finir viendront tous ceux qui seront libérés du péché et de la mort pendant le Millénium et dont le loyalisme aura été démontré dans la grande épreuve qui terminera l’Age Millénial. — Apocalypse 20:7 à 9.

(1) La dernière pensée de l’auteur est que certains textes des Ecritures paraissent enseigner que les ANCIENS DIGNITAIRES n’auront pas la préséance mais occuperont un rang inférieur ~ la GRANDE MULTITUDE pendant le Millenium mais recevront la nature spirituelle et de plus grands honneurs à la fin.

144 LA NOUVELLE CREATION

Toutes ces classes de lévites, seront celles qui auront été éprouvées et auront affirmé dans leurs épreuves le loyalisme de leurs **cœurs**. Mais ceci n’implique pas que ceux qui sont, maintenant, justifiés par la foi, en avance sur le monde, qui négligent ou refusent d’aller jusqu’au bout, jusqu’au **but** du commandement — l’amour venant d’un cœur pur — et qui reçoivent par conséquent cette grâce de Dieu en **vain** n’auront pas une nouvelle occasion.

Si en “ comptant le prix ” de la participation au service sacerdotal du sacrifice, ils déclinent l’offre qui leur est faite, il est bien certain qu’on ne puisse songer a louer ou récompenser une appréciation aussi sommaire que la leur du “ service raisonnable ” envers Dieu, mais ceci ne signifie pas que leur manque de sagesse doive justement encourir un châtiment. Autrement l’appel à la gloire, l’honneur et l’immortalité ne serait plus une grâce mais une nécessité, non plus une invitation mais un commandement, non plus un sacrifice mais une obligation. La mise en suspens ou annulation de leur justification leur laisse une part avec le monde racheté et les place dans la situation où ils se trouvaient avant d’accepter Christ par la foi, sauf que leur connaissance en augmentant, augmente aussi leur responsabilité pour ce qui est de faire le bien. En d’autres termes l’épreuve pour la vie ou la mort éternelle dans le temps présent ne concerne que ceux qui, de plein gré, ont consacré tout leur être au Seigneur “ jusqu’à la mort”. Le reste de l’humanité n’est pas encore en jugement pour la vie ou la mort éternelle et ne le sera pas avant que le Royaume Millénial ait été établi. Pourtant, même maintenant, chaque être humain en proportion de l’éclairement de son esprit, construit ou détruit son caractère et rend sa position, dans les conditions futures de l’Age Millénial et par rapport aux perspectives de la vie éternelle, soit meilleure soit plus mauvaise selon qu’il obéit à ou fait taire sa conscience.

145 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Pour ce qui est de ceux qui se sont consacrés sans réserve la chose se présente sous un jour différent. Par leur consécration pleine et entière, **jusqu’à la mort**, ils ont renoncé en totalité à la vie terrestre, l’ont échangée contre une vie sur le plan spirituel qu’ils recevront s’ils sont fidèles jusqu’à la mort et pas autrement. Pour eux, devenir déloyal ou infidèle est synonyme de mort éternelle comme il en sera d’ailleurs pour tous les êtres humains, qui, à la fin du Millénium, manqueront à la justice et à la fidélité.

Aucun lévite n’avait droit à aucune possession ou héritage dans la terre de Canaan. Ce fait est significatif. Ayant tout abandonné pour servir le Seigneur, étant dans leur cœur en accord avec les règles de son empire, les conditions imparfaites de l’état actuel de péché **ne sont pas leur lot.** Le pays de Canaan figurait un état de luttes et d’épreuves, de combats et de victoires sur les ennemis et les maux qui assaillent etc… plus particulièrement pendant le Millenium. Mais Dieu a pourvu à un héritage meilleur, parfait, d’où le péché est exclu pour tous ceux qu’Il **justifie** complètement au titre de lévites antitypiques. Les premiers à entrer en possession de cet héritage plus excellent seront les sacrificateurs qui auront part à la

première résurrection et recevront la perfection dans la nature divine. Les “ Anciens Dignitaires ” viendront ensuite et entreront dans leur parfait héritage par la résurrection comme êtres humains parfaits (1). La “ Grande Multitude ” suivra dans l’ordre et sera rendue parfaite sur le plan spirituel. Après viendra la classe de Guerachon, éduquée, relevée, éprouvée pondant le Millénium. Elle entrera dans son héritage par une résurrection graduelle, un relèvement de la mort **à** la vie pour y accéder dans une pleine mesure vers la fin du Millénium.

Seuls les croyants qui se consacrent jusqu’à la limite extrême “ jusqu’à la mort — sont engendrés de l’Esprit saint et considérés comme membres du Grand Souverain Sacrificateur. Les figures typiques s’accordent avec cette donnée car les lévites en général ne recevaient pas la sainte huile d’onction, image du Saint Esprit, mais les sacrificateurs, les prêtres seuls.

146 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Ils étaient tous aspergés d’huile mêlée au sang ce qui montre que le saint esprit dispensé aux membres de Christ ne leur est accordé qu’en vertu du sang répandu (1) le sacrifice de Jésus-Christ qui les justifie et (2) leur engagement à prendre part au sacrifice avec Christ — en déposant leurs vies à son service. — Exode 29:21.

L’onction du Souverain Sacrificateur était encore à part. Elle représentait l’unité, la solidarité de l’Eglise élue. Car cette onction n’était répandue que sur celui qui devait assumer la dignité sacerdotale comme sacrificateur principal — sur Aaron seul d’abord — et sur chacun de ses fils comme ceux-ci remplissaient l’office de prêtre principal pour *être “à mon service **dans le sacerdoce**”* (Exode 28:41 ; 40:13,15). Christ-Jésus notre Seigneur, la Tête de l’Eglise qui est son corps a été *“ oint d’une huile de joie* (le saint esprit) ***au-dessus*** (la tête est au-dessus) *de tes égaux”* ou co-héritiers, les membres du “ Sacerdoce Royal”. Ce saint esprit lui a été communiqué en totalité et “ nous avons tous reçu de sa plénitude (abondance) et grâce pour grâce”. Ce fut un “ don ineffable” d’être pardonné et justifié par le mérite de son sacrifice. Et maintenant même il paraît impossible de croire que nous soyons appelés **à** devenir co-héritiers avec lui du Royaume et que notre consécration soit scellée, par une aspersion de sang et d’huile en ayant part à l’onction de notre Tête.

Le Seigneur a guidé le prophète David pour nous donner une description écrite de l’onction

déversée en totalité sur notre Tête pour s’écouler ensuite de lui jusqu’à nous (Psaume 133:1 à 3; 45:8 ; Luc 4:18). Les membres de l’Eglise sont les “frères” que l’esprit oblige à “ *demeurer ensemble dans l’unité ”* Tous ceux qui sont un avec la Tête doivent se trouver en relations de sympathie avec les autres membres de l’Eglise qui est son corps et ce n’est qu’en proportion où ils le sont qu’ils reçoivent le saint esprit d’onction (1).

147 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Cette huile d’onction sainte représentait le saint esprit et l’éclairement qu’il apporte à ceux que Dieu accepte comme membres en perspective du Sacerdoce Royal, la Nouvelle Création, membres qui sont “ scellés” c’est-à-dire marqués par l’esprit saint qui lui a été donné ainsi que nous l’avons montré précédemment (2).

Tous ceux qui sont **marqués** du saint esprit comme membres probables de la Nouvelle Création, le Seigneur l’affirme: “ ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde”. *Je vous ai choisis* (hors du monde) *et je vous ai établis afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure”. “Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n’êtes pas du monde et que je vous ai choisis du milieu du monde, à cause de cela le monde vous hait”* (Jean 15:16, 19 ; 17:16). Et, bien que jusqu’à un certain point, le monde puisse se rendre compte **des signes distinctifs** qui marquent la sanctification, il ne faut pas attendre qu’il approuve ou admire. Tout au contraire il considérera plutôt le résultat de cette action du saint esprit sur les nouvelles créatures comme autant d’évidences de faiblesse ou de débilité. Le monde appréciera et louera ce qu’il considère comme une vie énergique et bien remplie — sans plus de justice qu’il n’en faut. Le Seigneur explique pourquoi le monde n’applaudit pas ses disciples, parce que les ténèbres haïssent la lumière, parce que le niveau, le plan sur lequel ils évoluent en pensée, en parole et en action est tellement plus élevé que le plan humain en général, qu’il constitue une réprobation plus ou moins vive à l’adresse des hommes. Le monde aime plutôt être félicité, flatté et tout ce qui le contrarie sous ce rapport, il l’écarte s’il ne s’y oppose pas.

(1) Vomne V, chapitre IX. (2” Voir Volume V, chapitre IX.

148 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Cette animadversion des sages de ce monde de chrétienté est un aspect de l’épreuve du

Sacerdoce Royal, car si la consécration n’a pas de puissantes racines dans le cœur, non seulement le chrétien manquera l’amitié du monde mais souhaitera à tel point son approbation qu’il ne réussira pas à réaliser dans un esprit convenable le sacrifice des intérêts terrestres qu’il aura entrepris et, de ce fait, ne deviendra ni sacrificateur ni membre de la Nouvelle Création. Ceux-là, en raison même de leurs bonnes intentions, pourront être acheminés par le Seigneur et par de sévères épreuves, à la **destruction** de la chair qu’ils n’auront pas eu le zèle de **sacrifier**. Ils pourront être jugés dignes d’avoir part aux bénédictions et récompenses réservées à la Grande Multitude qui sortira de la grande tribulation et servira devant le trône sur lequel le petit troupeau siègera avec le Seigneur.

La sanctification ne se compose pas seulement de deux parties : la part de l’homme qui se consacre absolument et la part de Dieu qui accepte sans réserve, elle comporte aussi un élément de progrès. Notre consécration au Seigneur qui doit être sincère et **complète** pour pouvoir être admise, s’accompagne d’une somme de connaissance et d’expérience relativement restreinte. Il nous faut donc croître jour après jour dans la sanctification en même temps qu’en connaissance. Au début, nos cœurs étaient remplis, nous rejetions toute volonté propre ; or, nos cœurs étaient petits. A mesure qu’ils s’élargissent la sanctification doit suivre et les combler. L’apôtre nous exhorte à être “remplis de l’esprit” et encore *“que l’amour de Dieu soit répandu dans nos cœurs et y abonde de plus en plus”*. Cet élargissement du cœur, c’est ce que notre Rédempteur a exprimé dans sa prière pour nous : *“Sanctifie-les par ta vérité ; ta Parole est la vérité”.* — Jean 17:17.

C’est la Parole ou message de Dieu, “**sagesse**” de Dieu par Christ, qui a commencé à manifester en nous la faveur divine et nous a conduit pas à pas au moment de notre consécration. Et c’est encore cette même Parole, ce message de Dieu par Christ, qui élargit nos cœurs et les remplit.

149 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Alors que Dieu apporte la vérité qui nous comble et nous sanctifie, il nous appartient de montrer que nous avons faim et soif de cette vérité sanctifiante dont nous nous nourrirons chaque jour pour devenir forts dans le Seigneur et dans la puissance de sa force. Il ne suffit pas de se consacrer au Seigneur. Ce qu’il désire ce ne sont pas de flegmatiques candidats à la Nouvelle Création mais des candidats qui auront été entraînés, disciplinés et éprouvés dans le sens de former, de tremper les traits du caractère soumis à l’épreuve d’un complet

loyalisme envers Dieu. Ainsi ces nouvelles créatures seront trouvées fidèles à celui qui les a “appelés”, dignes d’entrer dans les joies glorieuses de leur Seigneur par la Première Résurrection.

De même que la justification a apporté un profond sentiment de paix avec Dieu ainsi en est-il de l’étape suivante de la pleine consécration au Seigneur de toute notre vie, de nos espoirs et de nos désirs. Echanger ses espoirs, ses ambitions, son bien être terrestres contre les célestes, apporte un grand et souverain réconfort, un immense repos du cœur qui s’accentue à mesure qu’on se rend compte de la portée des promesses infiniment supérieures et précieuses que Dieu a faites à la Nouvelle Création. Ces promesses se trouvent condensées dans celle-ci : *“Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein”* (Romains 8:28). Telle est bien la seconde bénédiction au vrai sens du terme. Non pas qu’elle veuille marquer que tout irait bien du côté matériel mais plutôt qu’elle communiquerait au cœur un repos complet dans une confiance parfaite en Dieu en faisant siennes les grandes promesses des Ecritures.

150 LA NOUVELLE CREATION

Par suite de différences dans les tempéraments il doit nécessairement se produire des différences dans les expériences propres à chacun sur ce chapitre de la pleine consécration. Pour les uns, le complet abandon au Seigneur, le fait de se savoir l’objet d’un soin particulier comme membres de la future Eglise élue, leur apporte une joie sereine et le repos du cœur tandis que chez d’autres, d’une nature plus exubérante, c’est une joie qui explose de toutes manières. Il convient de se rappeler ces dissemblances de complexions et de sympathiser avec ceux dont les expériences diffèrent des nôtres en nous rappelant que des disparités analogues existèrent parmi les apôtres ; que certains d’entre eux — Pierre, Jacques et Jean — furent plus démonstratifs que les autres même lors de la Pentecôte. Que les frères pas trop expansifs apprennent la modération que l’apôtre recommande et que, par ailleurs, ceux qui sont d’une nature plus froide et plus prosaïque prient et cherchent à apprécier davantage pour devenir plus communicatif, lorsqu’il s’agit d’annoncer les louanges de celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Rappelons-nous que Jacques et Jean, deux des apôtres particulièrement chers à notre Maître, appelés *“ fils du tonnerre”* justement à cause de leur zèle et de leur impétuosité, eurent besoin, en une circonstance du moins, d’être rappelés à l’ordre pour leur faire souvenir de quel esprit ils

étaient animés (Luc 9 :54, 55). L’apôtre Pierre, autre disciple cher et zélé, approuvé pour avoir promptement reconnu le Messie, est considéré comme un adversaire en raison d’une activité intempestive. Le Seigneur a pourtant marqué sa prédilection pour les tempéraments ardents de ces trois disciples qui l’approchèrent de plus près, qui l’accompagnèrent sur la montagne de la Transfiguration et dans la chambre où reposait la fille de Jaïrus que le Maître réveilla du sommeil de la mort, et qui furent aussi plus près de lui, que les autres dans le jardin de Gethsémané. La pensée qui se dégage de tout ceci c’est que le zèle est agréable au Seigneur et rapproche de Lui, mais qu’il a besoin d’être éclairé par Sa Parole et son esprit pour ne pas manquer d’égard envers notre Chef.

Sanctification ne veut pas dire perfection humaine comme certains l’ont expliqué à tort. Elle ne modifie ni la qualité ni le fonctionnement de notre cerveau, ni n’enlève miraculeusement les tares qui peuvent affliger nos corps.

151 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

C’est une consécration ou renoncement à notre **volonté** propre laquelle, par Christ, est acceptée par le Seigneur comme parfaite. C’est aussi une consécration de notre corps en **sacrifice** — *“ jusqu’à la mort ”.* Ce corps, nous l’avons vu, n’est pas rendu effectivement parfait en raison de la justification par la foi, mais simplement reconnu parfait sous l’angle de notre volonté, de notre cœur, de nos intentions. La nouvelle volonté, comme le recommande l’apôtre, doit assujettir la force, les talents dont dispose le corps pour les amener dans la ligne du Seigneur. Elle doit aussi chercher à exercer sur tous ceux qui l’approchent une heureuse influence orientée dans le même sens. Ceci ne veut pas dire que dans l’espace de quelques courtes années cinq, dix, vingt, cinquante — de la vie présente, on soit capable d’amener son propre corps imparfait (ou les corps imparfaits des autres dont nous sommes un spécimen chacun pour notre compte) à la perfection. Tout au contraire l’apôtre affirme, par rapport à l’Eglise, que dans la condition de mort il est *“semé dans la corruption, semé dans la faiblesse, semé méprisable, semé corps naturel* (imparfait)” ; que ce n’est qu’à la Résurrection que nous aurons de nouveaux corps, pleins de force, parfaits, glorieux, immortels ; que nous serons parvenus à la perfection que nous cherchions et que le Seigneur nous a promise si dans notre vie présente de faiblesse et d’imperfection nous lui manifestons le loyalisme de nos **cœurs**.

De quelque manière que ce soit, le loyalisme du cœur envers le Seigneur se concrétisera

sous la forme d’un effort continu pour soumettre le comportement de nos vies, nos pensées intimes et les intentions de nos cœurs, à la volonté divine (Hébreux 4:12). Tel est notre premier devoir, notre devoir de tous les jours et cela jusqu’à la fin parce que *“ce que Dieu veut c’est notre sanctification”. “Soyez saints ; car Je* (le Seigneur) *suis saint”* (1 Thessaloniciens 4:3 — 1 Pierre 1:16).

152 LA NOUVELLE CREATION

La sainteté absolue doit être l’objectif que nos ESPRITS peuvent et doivent considérer, qu’ils doivent essayer de vivre mais auquel nous ne parviendrons jamais tant que nous serons soumis aux fragilités de nos natures déchues et aux attaques du monde et de l’Adversaire. Cependant, jour après jour, nous sommes “*enseignés de Dieu*” et parvenons à une connaissance plus approfondie de son caractère. A mesure que celle-ci emplit nos cœurs, le nouvel esprit se fortifie et prend une option toujours plus importante sur les faiblesses de la chair quelles qu’elles soient. Ces faiblesses ne sont pas toutes pareilles pour tous les membres du corps.

La véritable sanctification du cœur au Seigneur créera un désir d’être à son service d’apporter la bonne nouvelle à d’autres, de se promouvoir les uns les autres dans la foi, de faire du bien à tous les hommes quand l’occasion s’en présente et plus particulièrement à la maison de la foi. La véritable sanctification c’est que, de toutes façons notre vie consacrée au Seigneur, soit dépensée au bien des frères (1 Jean 3:16) chaque jour, au fur et à mesure des occasions qui se présentent; c’est que notre amour pour le Seigneur, pour les frères, pour nos familles, pour l’humanité, emplisse nos cœurs en même temps que nous nous développons en grâce, en connaissance et en obéissance à la Parole divine et à l’exemple du Maître. Toutes ces préoccupations au service des autres sont autant de moyens d’action qui, sous la direction du Seigneur, contribuent **à former notre propre sanctification**. Comme l’acier affûte l’acier, ce que nous faisons pour les autres rejaillit sur nous-mêmes. Et tout en approchant de cet état d’âme où nous aimons notre prochain comme nous-mêmes — surtout la maison de la foi — rappelons nous que ce qui est à la base de tout ceci doit être un amour suprême pour notre Créateur et Rédempteur, un ardent désir d’être et de faire ce qui lui est agréable. Ainsi donc notre sanctification doit d’abord être pour Dieu, intéresser notre cœur et notre volonté et trouver un moyen d’expression dans l’intérêt que nous portons aux frères et à tous les hommes.

SANCTIFIE PAR LA VERITE

Il ressort de ce qui précède que la sanctification que Dieu veut — la seule admise pour prendre place dans la Nouvelle Création — ne sera possible qu’à ceux qui, à l’école de Christ, sont enseignés par lui, “ sanctifiés par la vérité”. L’erreur ne sanctifie pas, et l’ignorance ne sanctifie pas davantage. De plus il ne faut pas commettre l’erreur de supposer que toute vérité, dans un domaine quelconque, tend uniformément à la sanctification. Tandis que la Vérité prise au sens le plus général est grande en elle-même et est appréciée par tous ceux qui aiment la vérité et repoussent l’erreur dans la même proportion cependant les paroles du Maître apportent une précision: ce n’est que “ Ta vérité” qui sanctifie. Le monde entier est entré en compétition à qui trouvera la vérité. Les géologues fouillent une partie du terrain de *recherches,* les astronomes une autre, les chimistes une autre encore, les médecins aussi, les hommes d’état également, etc… Or, aucun de ces compartiments de recherche après la vérité ne mène à la sanctification. Ils conduisent même en règle générale dans une direction opposée. Ce qui s’accorde avec la déclaration de l’apôtre: “ *Le monde, avec sa sagesse, n’a point connu Dieu*” (1 Corinthiens 1:21). Au cours des quelques brèves années de notre existence, dans notre condition imparfaite et déficiente où nos moyens d’acquisition se trouvent réduits il n’est pas possible d’accéder à toute la vérité dans tous les domaines. Ceux qui réussissent sont ceux qui se sont spécialisés dans une partie ou dans une autre. Celui qui s’intéresse à l’astronomie aura bien assez à faire en ne s’occupant que de cela. Il lui restera peu de temps pour approfondir la géologie, la chimie, la botanique, la médecine ou même la plus élevée de toutes les sciences: **“ ta vérité”,** celle du divin Plan des Ages. C’est dans cet ordre d’idées que l’apôtre, qui était pourtant un homme très instruit pour son époque, recommande à Timothée de *se “ garder des philosophies humaines”* (théories et sciences) fausses. Le mot science est synonyme de **vérité** et il est bien certain que l’apôtre ne suspectait pas la sincérité des hommes de science de son époque.

154 LA NOUVELLE CREATION

Il voulait plutôt dire — ce que la science elle-même confirme d’ailleurs — que bien qu’il y ait dans chaque science une certaine somme de vérité, cependant il n’est aucune théorie humaine appelée science qui soit l’expression d’une vérité absolue. Les différentes sciences ne sont à tout prendre que les meilleures suppositions des chercheurs les plus attentifs sur tel ou tel plan. Il arrive même — l’histoire le prouve — que parfois leurs déductions se

contredisent. Les savants d’il y a cinquante ans ont rejeté la science d’autrefois et leurs conclusions, leurs raisonnements sont à leur tour repoussés par les savants d’aujourd’hui.

Non seulement l’apôtre Paul n’était pas un sot, mais un homme qui s’était dévoué absolument à son Seigneur et Maître, un membre du Sacerdoce Royal mieux qualifié par ses dons naturels pour suivre les traces du grand Souverain Sacrificateur qu’aucun de ceux qui l’accompagnaient. Il était encore un des *“ douze apôtres de l’Agneau”*, choisi en remplacement de Judas. A ce titre il fut l’objet d’une direction divine particulière — surtout en matière d’enseignement — désigné par le Seigneur pour devenir l’instructeur de la maison de la foi pendant tout l’Age de l’Evangile. Les paroles d’un pionnier de la foi tel que lui, l’exemple qu’il donne d’une consécration complète, est d’un grand poids quand on vient à considérer le chemin dans lequel nous nous sommes engagés en tant que consacrés, membres acceptés du Sacerdoce Royal. Il nous exhorte à rejeter tout fardeau et le péché qui nous enveloppe si étroitement, à courir avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte en ayant les regards sur Jésus, le chef de notre foi, en attendant qu’il en soit le consommateur (Hébreux 12:2). Et tel un conseil il résume sa propre expérience dans cette courte phrase : “Je fais une chose”. J’ai trouvé que ma complète consécration au Seigneur ne permettait pas la dispersion de mes dons, pas même pour étudier toutes les sortes de vérités qui se présentent.

155 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

La vérité de la révélation divine qui a pénétré mon cœur et a pris la direction de mes dons naturels déjà sanctifiés et consacrés, m’a montré le chemin ; si je veux obtenir le grand prix je dois y apporter toute mon attention de même qui recherchent des avantages terrestres doivent s’en préoccuper exclusivement. *“Je fais une chose : oubliant ce qui est en arrière* (ce à quoi je voulais parvenir lorsque je faisais mes études, oubliant mes ambitions légitimes en tant que citoyen de Rome et homme d’un savoir exceptionnel, oubliant l’attrait des sciences diverses ainsi que les lauriers qu’elles attribuent à qui les cultivent) *et me portant vers ce qui est en avant (gardant ma foi, mon espérance et mon amour tendus vers la perspective d’une association avec mon Seigneur sur le plan divin et dans l’œuvre du Royaume pour la bénédiction du monde ” “ Je cours vers le but pour remporter le prix de la vocation céleste ”*— Philippiens 3:13, 14.

L’EMOTION N’EST PAS LA SANCTIFICATION

Il existe chez les chrétiens une grande confusion dans les idées pour ce qui est de reconnaître les preuves ou évidences d’approbation que le Seigneur accorde à ceux qui suivent ses traces. Les uns se trompent lorsqu’ils attendent une manifestation extérieure dans le genre de celle qui s’est produite et fut donnée à l’Eglise, tout au début, à la Pentecôte (1). D’autres s’attendent à ressentir en eux-mêmes d’heureuses sensations lesquelles, si elles ne se produisent pas, portent avec elles la déception et un doute qui dure toute la vie pour ce qui est de leur acceptation par le Seigneur. Ces espérances reposent pour une large part sur ce qu’en disent des frères d’une nature généralement plus exubérante. Il importe donc que nous sachions que les Ecritures ne garantissent nulle part des manifestations de cette nature, que nous sommes “ tous appelés à une seule espérance par notre vocation”, que les mêmes promesses de pardon des péchés passés, du sourire du Père, de son aide dans la course pour obtenir le prix qu’il offre, de sa grâce assurée au moment du besoin, sont pour tous ceux qui ont rempli les conditions de l’appel.

(1) Voir vol V, chapitre IX

156 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Les enfants de Dieu diffèrent beaucoup entre eux pour ce qui est de la manière qu’ils reçoivent une promesse quelconque, soit matérielle soit spirituelle, qu’elle vienne de l’homme ou qu’elle vienne de Dieu. Certains sont plus émotifs que d’autres et par conséquent plus démonstratifs tant en gestes qu’en paroles tout en parlant des mêmes choses. Outre cela, le comportement du Seigneur à l’égard de ses enfants n’est pas invariable. Pour autant que nous le sachions, lorsque à trente ans, le grand chef de l’Eglise, notre Seigneur Jésus, se donna tout entier, jusqu’à la mort, pour réaliser la volonté du Père, et fut oint de l’esprit saint sans mesure, il ne semble pas qu’il y ait eu la moindre manifestation d’exubérance à son endroit. Pourtant, on ne peut douter qu’il ait eu la certitude d’avoir adopté la meilleure ligne de conduite, que le Père l’approuvait et qu’il aurait en définitive la bénédiction d’En haut quelques que soient les expériences que cela pouvait entraîner. Au lieu de se laisser aller au sommet de la joie il fut conduit par l’esprit dans le désert et ses premières expériences comme nouvelle créature engendrée de l’esprit, furent celles d’une extrême tentation. L’Adversaire put l’assaillir. Il tenta de le détourner de

son dévouement à la volonté de son Père en lui suggérant des plans et des manières d’opérer pour réaliser l’œuvre qu’il était venu accomplir mais des plans qui ne l’entraîneraient pas à une mort sacrificatoire. Et nous croyons qu’il en est de même pour certains disciples du Seigneur au moment et pour un certain temps après leur consécration. Ils sont submergés de doutes et de craintes — autant de suggestions en provenance de l’Adversaire — contestant la sagesse et l’amour divins face à cette nécessité de sacrifier les choses de la terre. Ne nous jugeons point mutuellement là-dessus et si quelqu’un se réjouit en un transport de ses sentiments que tous les autres consacrés se réjouissent avec lui. Par contre, si quelqu’autre, après s’être consacré, se trouve face à l’épreuve et à la tentation dans son entourage, que les autres sympathisent avec lui et se réjouissent en considérant combien son expérience ressemble à celle de notre Maître.

157 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Les chers hommes de Dieu, John et Charles Wesley étaient sans aucun doute des consacrés. Cependant leurs conceptions quant aux résultats de la consécration, si elles firent du bien à certains firent, dans un certain sens, du mal à d’autres ; car, en créant un climat d’attente émotionnelle non conforme à l’Ecriture et que tous d’ailleurs ne pouvaient expérimenter, c’était, par le découragement, leur apporter le trouble. Ce fut une grave erreur de leur part de supposer et d’enseigner que la consécration au Seigneur fait naître dans tous les cas et au même degré la même joie débordante. Ceux qui sont nés de parents chrétiens, élevés dans l’ambiance d’un foyer chrétien, instruits de la vie dans l’optique de la foi de leurs parents au contact de la Parole de Dieu et qui, dans ces circonstances, à l’âge où l’on réfléchit personnellement, se décident à faire la volonté de Dieu on se consacrant à l’Eternel, il est peu probable que ceux-là connaissent la même joie démonstrative que celui qui, jusqu’alors est demeuré en dehors, étranger aux choses saintes.

Pour ce dernier, la conversion est un changement radical, un retournement vers Dieu de toutes les tendances et des forces de la vie qui auparavant s’en écartaient vers le péché et l’égoïsme. Mais l’autre dont les sentiments ont été, dès sa plus tendre enfance, orientés vers le Seigneur et sa justice par des parents pieux, ne connaîtra pas de cassure aussi nette, de modification aussi violente dans ses sentiments ni rien de semblable. Enfants de parents croyants ils ont été protégés par la faveur divine jusqu’au jour de leur responsabilité personnelle. Leur acceptation à ce moment là correspond à une reconnaissance de leur

appartenance passée à Dieu, de leur consécration, de leurs dons, de leurs forces et de leur influence engagés au service du Seigneur, de sa vérité et de son peuple.

158 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Ils doivent se rendre compte que leur consécration n’étant que leur service raisonnable et qu’ayant offert à Dieu leur humanité déjà justifiée, ils peuvent d’autant plus faire leur les grandes promesses des Ecritures qui n’appartiennent qu’aux consacrés et à leurs enfants. Si, en plus de cela, il leur est donné de pénétrer plus avant dans l’intelligence des Ecritures ils ne peuvent qu’y voir une évidence supplémentaire de la faveur divine envers eux sous le rapport du haut appel de cet Age de l’Evangile et ne peuvent que s’en réjouir.

La manière d’expression de *l’apôtre “ Nous marchons par la foi et non par la vue”* s’applique à toute l’Eglise de cet Age de l’Evangile. Ce que le Seigneur veut c’est affermir notre foi en sorte que nous ayons confiance en lui, même si nous en venions à le perdre de vue. Pour cela il laisse nombre de questions dans une obscurité relative à vues et à jugements humains. De cette manière la foi trouve à se développer comme il ne serait pas possible si des signes et des merveilles frappaient nos sens. Notre compréhension doit s’élargir vers Dieu grâce aux promesses de sa Parole — par un discernement de la vérité — et faire naître en nous la joie de la foi dans ce que nous n’avons encore ni vu ni reconnu.

Cette compréhension même est graduelle explique l’apôtre. Il prie pour ceux qui font déjà partie de l’Eglise de Dieu, “saints” ou consacrés, en sorte que leur entendement soit ouvert, qu’ils puissent comprendre avec tous les saints (aucun autre ne le pouvant) la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de la connaissance et de l’amour de Dieu. Cette pensée que les bénédictions spirituelles réservées à la Nouvelle Créature ne concernent pas ses sens terrestres mais uniquement sa foi, se trouve illustrée dans les images du Tabernacle dont le voile, obturant l’entrée du lieu “ saint”, cachait, même à la vue des lévites (types des justifiés), le mobilier sacré, prototypique des vérités profondes. Celles-ci ne sont connues ou appréciées que par ceux qui ont été admis dans le lieu saint, les membres du Sacerdoce Royal Il est assez fréquent que l’exubérance sentimentale qui s’empare de certains ; (étant donné leur tempérament) les abandonne de la même manière.

159 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Mais les bénédictions et les joies qui peuvent les animer constamment s’ils demeurent dans

le Seigneur et continuent à suivre ses traces, sont les pures **joies de la foi** que les nuages et les troubles provenant de la terre ne peuvent obscurcir. Ces joies, Dieu veut qu’elles ne soient jamais assombries sauf, peut être, pour un instant comme ce fut le cas pour notre Maître lorsque, sur la croix, il s’écria: “ Mon Dieu! Mon Dieu ! Pourquoi m’as-tu abandonné! ”. Prenant la place de l’homme sur qui pèse la sentence il était nécessaire que notre Maître goûtât à l’expérience d’Adam en tant que pécheur, ne fut-ce qu’un moment. Et qui peut dire si un moment aussi noir ne peut pas être le lot des plus dignes disciples de l’Agneau? Des passages comme ceux-là ne peuvent sûrement durer bien longtemps. L’âme qui se confie en l’Eternel dans ces sombres moments se sentira payée de retour lorsque cette épreuve de foi sera passée et que le soleil de la présence du Seigneur sera revenu.

Mais tout autre est la raison de l’obscurité que suggère ces lignes du poète

“Qu’aucun nuage s’élevant de la terre “Ne te cache à mon cœur “Ne m’enlève ta paix”.

Les nuages qui s’interposent entre les enfants de Dieu, leur Père Céleste et leur Frère aîné, sont souvent nés de la terre. Ils proviennent du fait que nous permettons à nos affections de graviter autour des choses de cette terre plutôt que de les centrer sur les choses d’en haut nous négligeons notre voie de consécration ; nous négligeons de nous dépenser au service du Seigneur, de donner notre vie pour les frères et de faire du bien à tous les hommes quand l’occasion s’en présente. Dans ces moments-là nous nous écartons du Seigneur et de sa direction, les nuages s’amoncellent vite et, avant peu la clarté de la communion, de la foi, de la confiance et de l’espoir s’en trouve obscurcie.

160 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

C’est un instant où l’âme est malade et tourmentée. Le Seigneur permet de telles afflictions sans pour cela nous ôter sa faveur. Lorsqu’il nous voile sa face c’est pour mieux nous faire sentir combien nous serions seuls et malheureux sans sa présence qui éclaire notre sentier et rend légers les fardeaux de la vie. Le poète l’a exprimé dans ces vers

“Heureux de contempler Sa face

“Il est mon Roi, Il est mon tout

“Il est celui dont tout l’amour m’enlace

“Celui qui me maintient debout.

“Auprès de cet amour sans borne

“Un palais n’est plus qu’un jouet

“Le cachot lui-même n’est plus morne

“Quand, dans ses murs, Jésus est’ près”.

“ QUI GUERIT TOUTES TES MALADIES ”

“Mon âme, bénis l’Eternel et n’oublie aucun de ses bienfaits ! C’est lui qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes maladies ; c’est lui qui délivre ta vie de la fosse, qui te couronne de bonté et de miséricorde ; c’est lui qui rassasie de biens ta vieillesse et te fait rajeunir comme l’aigle”. — Psaume 108:2 à 5.

Tandis que le Seigneur permet que les Nouvelles Créatures soient atteintes de maladies du genre de celles dont nous venons de parler, il se tient prêt à les guérir dès que ces Nouvelles Créatures reviennent à l’attitude de cœur convenable. Il faut s’approcher du trône de la grâce céleste dès qu’il s’agit de ces maladies de l’âme – faiblesse, défaillance de la Nouvelle Créature — de manière que la vie spirituelle, la santé, reviennent à la chaleur de la faveur divine. L’apôtre nous encourage à nous “approcher avec assurance (avec courage et confiance) du trône de la grâce, afin d’obtenir miséricorde et de trouver grâce pour être secourus dans nos besoins !

161 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

(Hébreux 4:16). Toutes les Nouvelles Créatures ont connu des expériences à cet égard et celles qui en profitent se fortifient dans le Seigneur. Même leurs trébuchements, leurs défaillances, leurs besoins d’appeler à l’aide et de s’appuyer par la foi sur le bras du Seigneur, deviennent de puissants moyens de bénédiction spirituelle et produisent de meilleurs résultats que s’ils ne connaissaient ni épreuves ni difficultés, si le Seigneur ne leur faisait pas sentir qu’il s’écarte d’eux lorsqu’ils deviennent froids, trop préoccupés d’autres choses ou négligents de leurs privilèges spirituels. Chaque fois qu’une Nouvelle Créature

sent le besoin de rechercher aide et miséricorde, elle se rappelle l’œuvre de réconciliation du Rédempteur. Elle réalise que le sacrifice de Christ ne couvre pas seulement les péchés passés — celui d’Adam et les siens propres avant de venir au Père par les mérites de son Fils mais encore toutes les souillures d’ordre mental, moral et physique à condition qu’elles ne soient pas volontaires. Ainsi pendant tout son cheminement sur l’étroit sentier, la Nouvelle Créature se voit continuellement rappeler qu’elle a été rachetée à un grand prix, celui du précieux sang de Christ. Et ses expériences, même ses insuccès, la rapproche toujours du Seigneur: Rédempteur quand on considère son œuvre passée. Aide et Libérateur quand on considère son œuvre présente.

Bon nombre de Nouvelles Créatures n’ont pas appris comment agir lorsqu’elles sont atteintes d’une de ces maladies de l’âme. Elles sont plutôt enclines à se dire “J’ai mal fait et ne puis m’approcher du trône de la grâce avant d’avoir démontré au Seigneur la pureté de mes intentions en obtenant une victoire”. Ce faisant, elles remettent à plus tard ce par quoi elles devraient commencer. Chercher à gagner une victoire par sa propre force en ayant l’esprit déjà affaibli par une défaite précédente, ce n’est pas se mettre dans la bonne condition pour “combattre le bon combat de la foi” soit contre soi même soit contre l’Adversaire. Le revers est alors plus que probable. Même on prendra graduellement l’habitude de cesser de faire appel au Seigneur, d’accepter les nuages qui cachent le clair soleil de la faveur divine et d’estimer en fin de compte que, **dans son cas individuel** il ne peut en être autrement.

162 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Il conviendrait au contraire d’adopter une manière de procéder tout à fait inverse. Aussitôt qu’on s’est rendu compte d’avoir manqué soit en paroles soit en action et qu’on s’est efforcé de réparer le tort commis dans la mesure du possible, recherchons immédiatement le Seigneur par la prière, avec foi et sans douter. Ne pensons pas que le Seigneur cherche à nous faire des reproches ou à nous juger avec rudesse. rappelions nous plutôt que c’est sa bonté et sa miséricorde qui ont fait qu’il a pourvu à notre **Rédemption tandis que nous étions pécheurs**. Il est certain qu’après être devenus ses enfants et avoir été engendrés de son esprit, cherchant et tombant, en dépit de nos meilleurs efforts à marcher sur ses traces — selon l’esprit et non selon la chair — il est bien certain que son amour pour nous doit nous entourer plus encore que lorsque nous étions *“des enfants de colère comme les autres”*. Rappelons nous que comme un père humain aime ses enfants, ainsi le Seigneur est

pitoyable pour ceux qui le craignent. Considérons nos amis humains, leur sympathie, leur amour, leur compassion pour en tirer une analogie et disons-nous que Dieu est plus secourable et fidèle qu’aucune autre de ses créatures. Il invite à avoir foi et confiance en Lui et récompense cette foi et cette confiance. Tous ceux qui ont une foi suffisante pour rechercher tout de suite le Seigneur ont assez de foi pour aller à lui chaque jour exposer leurs épreuves, leurs difficultés, leurs erreurs. Mais ceux qui laissent s’accumuler les nuages, qui n’ont pas recours à cette invitation de rechercher auprès du trône de la grâce le retour à la paix et à l’harmonie, ceux-là finiront par être considérés comme indignes d’occuper une place parmi la classe particulière que le Seigneur choisit. *“Ce sont là les adorateurs que le Père demande”* — ceux qui l’aiment et se confient en lui. *“Sans la foi il est impossible de lui être agréable”. “Et la victoire qui triomphe du monde, c’est notre foi”. —* Jean 4:23 Hébreux 11:6 ; 1 Jean 5:4.

163 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Evidemment, le chemin n’est pas sans ses difficultés mais le Seigneur pourvoit au secours et aux conseils nécessaires, par Sa Parole et par les frères qu’Il “établit” dans le corps à cet effet (1 Corinthiens 12:18). N’est-ce pas une aide par exemple de comprendre en quoi pèche le comportement auquel nous avons fait allusion? en n’ayant pas recours à la prière pour obtenir miséricorde avant d’avoir de quoi nous justifier, c’est montrer que nous n’apprécions pas à sa juste valeur la grande leçon que Dieu apprend à l’humanité depuis des siècles, que nous sommes tous imparfaits, que nous ne pouvons faire ce que nous voudrions et qu’il fallait qu’un Rédempteur vint pour nous tirer de ce mauvais pas. Celui qui essaie de se justifier lui-même tente l’impossible et plus tôt il l’apprend mieux cela vaut. Nos rapports avec le Seigneur doivent être journaliers. Que la difficulté soit d’importance ou seulement légère, si le cœur du consacré est sensible et habitué à une communion ininterrompue avec le Seigneur, il éprouvera de la joie à se réfugier **promptement** dans la prière dès que l’obstacle se présente sans attendre même la fin de la journée. Ne remettons pas au lendemain alors que le trône de la grâce nous est accessible à tout instant. L’ignorer c’est montrer un état d’esprit contraire à celui de la Parole du Seigneur.

L’entrave pour certains réside dans le fait qu’après avoir prié ils n’ont pas l’impression d’avoir reçu ce qu’ils recherchaient : le pardon des péchés et la réconciliation avec le Père. Cette entrave peut avoir trois causes : (1) le manque de foi ; et puisque, pour l’instant, l’action du Seigneur porte sur la foi, on ne peut rien obtenir sans elle. *“ Qu’il te soit fait*

selon ta foi”.

(2) Il se peut encore qu’on n’ait pas réparé le tort qu’on a commis, qu’on n’ait pas fait amende honorable à l’égard de celui à qui on a causé préjudice ; enfin si l’offense est contre le Seigneur lui- même, il est assez difficile de retrouver sa paix si au préalable on ne lui a pas confessé sa faute et demandé son pardon. (3) Enfin il n’est pas rare que la raison en soit l’absence d’une pleine **consécration** à l’Eternel.

164 LA NOUVELLE CREATION

Comment en effet rechercher la paix de Dieu, la joie, le clair soleil de sa faveur — rechercher en réalité les bénédictions figurées par la lumière du chandelier d’or et la Table des Pains de propositions du Tabernacle — si l’on est en dehors de ces choses, en dehors de la consécration, en dehors du Sacerdoce Royal; si l’on est demeuré un lévite qui a pour autant reçu la grâce ou privilège du temps présent en vain.

Le remède au manque de foi consiste à la cultiver par l’étude de la Parole de Dieu, par un rappel de sa bonté passée et du moment, par une réalisation du fait qu’il est “infiniment” plus miséricordieux que nous ne pourrions le penser. Dans le second cas le remède réside en une prompte remise en ordre des excuses sérieuses et s’il est nécessaire une compensation pour les dommages causés; après quoi, un retour au trône de la grâce dans une pleine assurance de foi. Pour ce qui est du troisième cas, le moyen est de faire cette consécration que le Seigneur réclame de tous ceux qui veulent goûter aux privilèges spéciaux de cet Age de l’Evangile.

Considérons maintenant une autre catégorie de consacrés malades au spirituel. Ceux-ci apparemment justifiés par la foi et sincères dans leur consécration paraissent faire peu ou pas du tout de progrès dans le contrôle de leur individualité. En fait et dans quelques exemples il semblerait que leur foi dans la bonté et la miséricorde divines, rompant les liens de la crainte, les ait laissés plus exposés à la tentation des faiblesses de la chair qu’ils ne l’étaient auparavant alors qu’ils connaissaient moins le Seigneur. Leurs expériences sont dures non seulement pour eux-mêmes mais elles affectent également toute la maison de la foi qu’ils approchent. Leur vie paraît être une succession de chutes et de repentances, les uns toujours impécunieux, les autres moralement et socialement répréhensibles.

165 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Quel est le remède à cet état de chose ? Assurément il faut attirer leur attention sur le fait que la Nouvelle Création ne sera pas simplement constituée par ceux qui acceptent les abnégations, les sacrifices dans les choses de la terre et de marcher non selon la chair mais selon l’esprit mais par ceux qui, en raison de leur ténacité dans l’effort volontaire à **observer** leur alliance, seront estimés vainqueurs par Celui qui lit dans les cœurs. Il faut leur dire que le comportement normal de tous les consacrés consiste — étant libérés par le Fils — à profiter de toutes les bénédictions découlant de sa faveur divine en se mettant au service des autres, en s’imposant *à* eux-mêmes des restrictions des limitations dans leurs paroles, leurs conduites, leurs lignes de pensées, et en désirant ardemment, et par la prière, l’aide qui leur est promise et que l’apôtre a vigoureusement rapportée dans ces paroles: “Ma grâce te suffit car ma force s’accomplit dans la faiblesse”. Chaque fois qu’ils se seront rendus coupables d’un méfait, non seulement ils devront faire amende honorable envers qui ils auront faibli mais encore se confesser au Seigneur et obtenir par la foi, son pardon. Qu’ils s’engagent **à** faire plus attention dans l’avenir et **se donnent à eux-mêmes des limites** se rapportant à leurs irrégularités.

Ainsi veillant et priant, mettant une garde aux actes et aux paroles, *“amenant toute pensée captive”* à la volonté de Dieu en Christ (2 Corinthiens 10:5) ils pourront rapidement se confirmer à eux-mêmes et aux frères la sincérité de leurs **cœurs**. Ils marcheront dans la vie avec une telle circonspection qu’on pourra voir, non seulement qu’ils ont été avec Jésus mais encore qu’ils ont reçu ses enseignements, ont recherché et utilisé son aide pour lutter victorieusement contre leurs propres défauts. Ce sont des cas où ces frères ou sœurs vivent dans le désordre” comme le dit l’apôtre c’est-à-dire contrairement à l’exemple du Seigneur et des apôtres. Nous examinerons dans un autre chapitre quelles sont les instructions du Seigneur au sujet du comportement des frères vis-à-vis de ceux qui, faibles selon la chair, déshonorent et jettent le discrédit sur la cause du Maître.

166 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Remarquons toutefois que tant qu’ils donnent des marques de repentance sur leur conduite, qu’ils témoignent du désir de leur cœur de faire mieux à l’avenir et de demeurer dans la foi, nous devons continuer à les considérer comme frères. Cependant il se peut qu’il soit nécessaire de ne leur témoigner qu’une amitié réservée tant qu’ils n’ont pas donné une

preuve tangible d’un changement dans leur genre de vie. Néanmoins il faut continuer à les encourager à croire que le Seigneur use de miséricorde envers ceux qui se confient en lui et recherchent ses sentiers, sans toutefois leur donner à penser qu’ils ont des chances d’appartenir à la classe des vainqueurs, à moins qu’ils marquent un zèle si ardent pour la justice qu’il devienne évident que leur chair *est* absolument soumise au Nouvel Entendement.

Nous avons rencontré des chrétiens chétifs et affamés au spirituel, désirant ardemment goûter une communion profonde avec le Seigneur mais ne sachant comment y parvenir et y demeurer à vrai dire ils possédaient la Bible mais s’en rapportaient trop aux docteurs et aux catéchismes, etc… Suivant les traditions des hommes et non la Pensée ou l’Esprit de Dieu ils ne recueillaient pas la nourriture spirituelle nécessaire. Résultat : ils n’étaient pas satisfaits dans leur formalisme sans pour cela apprendre comment approcher le Seigneur de tout son cœur parce qu’ils ignoraient sa bonté, les richesses de sa grâce en Jésus-Christ, le grand plan de salut en faveur du monde, l’appel de l’Eglise à une nouvelle nature. Cette condition d’inanition spirituelle exige, tout d’abord, le *“lait non frelaté de la Parole ”* et, par la suite, la *“nourriture solide”* de la révélation divine. Il ne faut ni sous estimer ni négliger ce genre de personnes même si, s’étant rendu compte du vide de la chrétienté en général, elles ont cherché quelque chose d’autre voire même certaines distractions du monde, etc… Nous en avons connues qui en étaient arrivées au stade d’une indifférence apparente pour les choses spirituelles après avoir vainement tenté de trouver de quoi satisfaire les besoins de leur cœur. Un jour, comprenant la “Vérité présente” elles se sont développées en connaissances et en grâces spirituelles d’une façon des plus remarquables.

167 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Nous pensons qu’il existe bon nombre de personnes de ce genre dans les différentes dénominations et qu’il est du privilège de ceux qui ont déjà reçu la lumière de la Vérité présente de leur tendre la main, de les tirer de l’obscurité dans la lumière, de l’état de famine spirituelle en celui d’une surabondance de grâce et de vérité. Pour devenir l’instrument du Seigneur en un pareil cas il est doublement nécessaire de rechercher dans la Parole la grâce et la sagesse d’en haut pour l’exercer avec douceur, dans la vérité et la persévérance.

LA JUSTIFICATION SE CONFOND DANS LA SANCTIFICATION

Nous avons déjà indiqué que la justification ne consiste pas simplement à reconnaître mentalement que Christ est mort pour racheter l’homme et que cette mort est devenue la base d’une réconciliation entre Dieu et la race humaine. Il y a plus. Devenir un croyant justifié sous entend une certaine **consécration**. La justification implique la reconnaissance du fait que le péché est foncièrement mauvais (Romains 7:13) et la volonté d’en finir avec lui, d’être libéré de son emprise, libéré de la sentence qui le frappe ; le désir, en un mot, de retrouver l’accord avec le Créateur et sa loi de justice. La justification suppose encore que le croyant a engagé son entendement, sa volonté **dans la voie de la justice** dans toutes les affaires de la vie. La foi au Rédempteur, jointe à une telle décision de consécration produit la justification sans pour cela que l’idée de sacrifice en découle. Dieu a le droit de demander que toutes ses créatures se rangent du côté de la justice et haïssent l’iniquité et dans le cas contraire qu’elles lui deviennent étrangères — ses ennemis. Dieu ne demande pas que nous **sacrifions** nos vies à son service ni pour aucune autre cause. Dans les Ecritures le Sacrifice est présenté comme un acte volontaire et aucune loi ne le demande bien que, comme le déclare l’apôtre ce soit un “service raisonnable”. *“Je vous exhorte, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable ”* Romains 12:1.

168 LA NOUVELLE CREATION

Pour certains, la consécration au sacrifice peut intervenir rapidement après avoir engagé sa foi au Seigneur et s’être décidé à marcher dans les sentiers de la justice. Mais elle doit suivre. Elle ne peut précéder car, comme nous l’avons déjà *vu,* nous devons être justifiés par la foi avant d’avoir à offrir à Dieu quelque chose qu’il puisse accepter sur son autel en co-sacrifice avec celui de notre Rédempteur. D’autres demeurent un certain temps dans la position de “justifié” avant même que soit envisagée l’idée d’une consécration **pleine et entière** c’est-à-dire du sacrifice des intérêts terrestres au service du Seigneur et de sa cause. Quoiqu’il en soit, dans les conditions actuelles, ceux qui se sont engagés dans la voie de la justification, de la justice et du retour à l’harmonie avec Dieu ne tarderont pas à rencontrer de l’opposition sur leur chemin soit du dedans, soit de la part du monde, soit de

l’Adversaire.

Le sentier de la justice monte graduellement en devenant plus abrupt, plus difficile. Suivre ce sentier dans les conditions de péché actuelles aboutit nécessairement à la perte, au **sacrifice** des intérêts matériels, des ambitions, des amitiés terrestres, etc… C’est d’ici que partent tous les chemins. Celui-ci, qui monte et conduit à la gloire, l’honneur et l’immortalité, on ne peut y accéder que par la porte basse de l’humilité, de l’abnégation et du sacrifice de soi. Une fois qu’on y est engagé on s’aperçoit que le sol en est raboteux. Cependant des esprits invisibles aident les pèlerins. Les promesses de Christ notre Guide, brillant de loin en loin les encouragent, les assurent du ministère de la grâce et de l’aide nécessaire jusqu’à la fin du voyage. En persévérant, ils se rendront compte que tout concours à leur bien, à leur admission dans la Nouvelle création et à leur participation au glorieux œuvre du Royaume Millénaire.

169 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

A cette porte qui marque la **consécration totale** jusqu’au sacrifice — jusqu’à la mort — de nombreux croyants justifiés stationnent un certain temps. Ils comptent le prix avant d’entrer. Ils écoutent la voix qui, dans la Parole, les invite et fortifient leurs cœurs pour entreprendre le voyage sur la foi des assurances qui leur sont données.

En dehors de cette porte se trouvent bien des chemins de traverse grâce auxquels bon nombre s’imaginent vainement trouver un passage plus facile pour arriver à la gloire, l’honneur et l’immortalité. Il existe des centaines de ces sentiers dont quelques uns montent un peu et réclament un certain don de soi ; d’autres descendent vers les biens et les perspectives du monde. Mais sur aucun de ces sentiers on ne trouve les promesses qui inspirent ceux seuls qui se sont courbés et sont entrés par la porte du sacrifice sur “l’étroit sentier” de la communion avec le Maître dans le renoncement aux aspirations de la terre pour parvenir à une union intime avec Christ dans la gloire qui doit suivre.

La joie et la paix viennent à partir du moment où l’on a foi dans le Seigneur, où l’on accepte la réconciliation qu’il offre, où l’on se résout à suivre la justice et à tourner le dos au péché. Cette joie et cette paix sont complètes jusqu’au jour où l’on parvient à cette porte basse qui mène au chemin étroit. Mais quand vient le moment où cette poursuite de la justice entraîne le sacrifice du moi et que ce sacrifice n’est pas consenti et qu’on n’entre pas par la porte, la

joie et la paix de la faveur divine s’en trouvent obscurcies. Elles ne seront pourtant pas retirées complètement tant que le croyant justifié ne cherchera pas d’autres moyens de servir la justice mais continuera à l’aimer, à apprécier la faveur divine. La plénitude de la joie et de la paix ne peut être leur partage puisqu’ils ne font que comprendre, sans aller au delà, qu’une complète consécration au Seigneur n’est qu’un “culte raisonnable”, c’est-à-dire une reconnaissance d’un retour rationnel de la faveur divine déjà obtenue par le pardon des péchés.

170 LA NOUVELLE CREATION

Bon nombre continuent pendant des années dans cette attitude tandis que d’autres s’écartent et vont rebattre les sentiers du monde. Or, personne ne devient candidat à la Nouvelle Création s’il n’entre au préalable par la porte étroite du sacrifice de soi. Pendant bien longtemps le Seigneur ne leur retire pas ces privilèges spéciaux qui ne leur ont été accordés que pour les diriger jusqu’à la porte étroite. En n’y entrant pas c’est, comme s’ils déclaraient qu’ils ont “reçu la grâce de Dieu (le pardon des péchés et l’acheminement jusqu’à cette porte) en vain puisque, parvenus à cette condition ils refusent ou négligent de profiter de la “seule espérance de notre vocation”. Le Seigneur pourrait leur dire à juste titre:

Je vous retire immédiatement tout privilège particulier. En réalité, vous n’êtes pas plus dignes de ma faveur que le reste du monde. Vous disposerez pendant l’Age Millénial des mêmes circonstances et des mêmes occasions que toute l’humanité, mais n’attendez de ma part ni privilèges, ni soins, ni attentions particulières dans la vie présente, ni préférence dans la vie à venir. Cependant il ne le fait pas de suite et use d’une longue patience à l’égard de beaucoup.

Les grandes et précieuses promesses de la Parole de Dieu comme par exemple celle qui nous assure que “tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu”, sont pour ceux qui, ayant reçu la faveur divine, ayant été conduit à la porte du sacrifice, y sont entrés d’enthousiasme. Ceux-là **aiment Dieu** plus que tout plus qu’eux-mêmes. *“Tout est à eux, et ils sont à Christ et Christ est à Dieu”*. Ils sont entrés à l’école de Christ et toutes les leçons, les encouragements, les disciplines de la vie seront en définitive ordonnés en vue de leur préparation au Royaume. Ces leçons, ces bénédictions ne sont pas destinées à ceux qui ne veulent pas aller dans cette école et refusent de plier leurs volontés à celle du grand

Docteur.

171 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Pour parler net, ceux qui ont reçu la grâce de Dieu en vain n’ont aucune raison, aucune base pour s’approcher du Seigneur même par la prière. Pourquoi en effet s’attendre à être l’objet de soins et de privilèges spéciaux de sa part, quand on a refusé de répondre aux bienfaits déjà reçus? Imaginerait-on par hasard que, du fait d’avoir reçu des bénédictions du Seigneur dans le sens de la sagesse et de la justification, celui-ci soit en quelque sorte contraint d’en accorder davantage? Ne conviendrait-il pas plutôt de penser qu’ayant reçu ces bénédictions avant le temps de la faveur générale pour toute la race rachetée on a reçu plus que sa part? Ne faudrait-il pas plutôt penser que, traitant avec indifférence la volonté du Seigneur, ses miséricordes et ses faveurs iraient à ceux qui, n’ayant pas bénéficié de ces privilèges n’ont pas dédaigné pour autant l’offre gracieuse du Seigneur? Mais l’Eternel est patient et sa miséricorde est immense. C’est pourquoi, tant que l’on demeure dans la foi, il est probable que le Seigneur ne rejette jamais complètement.

Que faire quand on se trouve dans cette situation et qu’on désire cependant appartenir au Seigneur et jouir de ses faveurs? La conduite **à** tenir est de se consacrer pleinement à Dieu, de lui remettre sa volonté propre en toutes choses: ses aspirations, ses espoirs, ses perpectives, ses moyens. Les amitiés terrestres mêmes devraient être toutes abandonnées au Seigneur. En échange, accepter la direction de sa Parole, de son Esprit, de sa Providence comme la loi de son être et la règle de sa conduite future, assuré que tout contribuera au bien non seulement dans la vie à venir en de glorieux résultats mais encore dans la vie présente en de plus riches bénédictions du cœur.

Et comment faire? — Avec cœur, avec respect, dans la prière. Le contrat devrait être passé définitivement avec le Seigneur et, si possible, à haute voix. On demandera ensuite la grâce, la miséricorde, la bénédiction divines, l’aide nécessaire pour accomplir ce sacrifice.

172 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Et que faire si l’on se sent “attiré vers Dieu” sans toutefois l’être assez pour consentir à cet abandon complet de notre volonté? Le mieux est d’exposer le fait au Seigneur par la prière, de Lui demander son aide dans l’étude de la Vérité de manière à mieux se rendre compte,

en premier lieu combien un tel culte est raisonnable ; en second lieu combien est certaine la bénédiction qui doit en résulter ; en troisième lieu combien est engagée sa fidélité dans l’accomplissement des promesses faites à la classe qui se sacrifie. On peut encore demander au Seigneur qu’il rende capable de peser et d’évaluer exactement les choses de la terre, de faire en sorte qu’on se rende compte et, si besoin est, qu’on expérimente le caractère passager et peu satisfaisant de tout ce qui a rapport à l’égoïsme des temps actuels, — tout ce a quoi tend l’esprit humain — de manière à se consacrer effectivement en appréciant le privilège de s’affectionner aux choses d’en haut et non à celles d’en bas, de sacrifier ces dernières pour les premières.

Une autre question se soulève. Etant donné que le “haut appel” est clos et que par conséquent celui qui se consacre ne peut être pleinement assuré de pouvoir obtenir le prix de la nouvelle nature, de sa gloire, de son honneur et de son immortalité, quelle incidence ceci peut-il exercer sur la consécration? Notre réponse est que cela ne peut faire intervenir aucune espèce de différence. De quelque façon que ce soit, la consécration demeure la seule ligne de conduite raisonnable pour les enfants de Dieu. La consécration entière et rien de moins sera exigée de tous ceux qui voudront vivre et jouir des bienfaits de l’Age Millénial. Pour ce qui est des occasions et des récompenses en résultant, nous avons déjà expliqué que, à notre compréhension, nombreux seraient ceux qui pourraient encore être admis à avoir part au “haut appel” en prenant les places de ceux qui s’étant consacrés, n’ont pas “couru de manière à remporter “le prix et ont été exclus de la course. Mais il est bien certain que personne ne peut être admis à jouir de ces privilèges ai, au préalable il n’est entré par la porte étroite de la consécration et du sacrifice.

173 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

On peut très probablement dire de tous ceux qui ont franchi la porte étroite, qu’ils n’ont ni bien vu ni bien compris tout de suite la portée des hautes bénédictions que Dieu envisage pour sa Nouvelle Création fidèle. Ils ont considéré d’abord que leur service n’était que raisonnable et ce n’est qu’après qu’ils se sont mieux rendu compte de la longueur, de la largeur; de la hauteur, de la profondeur de la bonté divine et des faveurs du haut appel. Ainsi en est-il de ceux qui entrent maintenant. Ils ne peuvent entrevoir les choses spirituelles et célestes tant qu’ils n’ont pas accepté d’accomplir leur culte raisonnable dans une consécration entière. Et nous pouvons être assurés que tous ceux qui se consacrent et s’immolent à la cause du Seigneur, même après que la classe céleste aura été complétée,

verront que Dieu dispose encore d’autres bienfaits de nature différente allant à ceux qui s’en remettent à lui. Peut-être seront-ils comptés au nombre des anciens Dignitaires qui ont manifesté cette disposition au sacrifice de soi avant qu’il soit question du “haut appel”.

CONCEPTIONS ERRONEES DE LA SANCTIFICATION

Considérant la grande imprécision des idées parmi les chrétiens au sujet du divin plan, la justification et la sanctification auxquelles les Ecritures convient, il n’est pas étonnant qu’une confusion si considérable prévale. Une erreur retenue il est vrai par un très petit nombre d’enfants de Dieu et cela à leur propre dommage **—** c’est de prétendre à une sainteté et une perfection **réelles**. “Je n’ai pas péché depuis des années ” disent-ils. Ceux-là se rangent sous la même étiquette que les pharisiens du temps de Jésus. S’estimant justes et méprisant les autres, forts de leur propre justice ils négligèrent les privilèges et les bienfaits que leur offrait le Seigneur par son œuvre rédemptrice.

174 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Ces gens “sans péchés” et “saints” ont en réalité l’esprit détourné — en raison même de leur erreur **—**de la foi en Dieu, de la foi dans son œuvre de rachat, de la foi apportée au mérite de son sacrifice. Pourquoi en effet s’en remettre à son mérite ou à sa grâce s’ils peuvent réaliser et accomplissent effectivement la loi de Dieu comme elle doit l’être? De fait ils manquent de respect pour le Seigneur et ont d’eux-mêmes une opinion très avantageuse. Un respect mieux compris pour le Seigneur leur permettrait de voir sous une meilleure optique sa grandeur, sa majesté, le niveau élevé de sa sainteté et la perfection de son caractère. Une estimation plus sobre de leur propre valeur les convaincrait rapidement (comme elle convainc les autres) qu’ils sont bien en deçà de l’élévation divine en paroles, en actions et en pensées.

Une autre catégorie de soi-disant “saints” ne vont pas jusqu’à un extrême aussi absolu pour ce qui est de prétendre à être sans péché. Cependant tout en reconnaissant leur imperfection, ils revendiquent la condition de sainteté, de sanctification intégrale, etc… puisqu’ils évitent le péché et cherchent à vivre sans pécher, etc… Comme nous l’avons déjà montré, nous abondons dans le sens que tous les véritables consacrés doivent chercher à éviter le péché de toutes manières. L’erreur de ceux dont nous faisons la critique consiste dans le fait qu’ils considèrent que éviter de faire le mal est le seul objet et le but de leur

consécration. Ils sont tout à fait à côté de la question car aucune créature n’eût jamais le droit de commettre le mal. Ainsi donc, s’abstenir de pécher — s’abstenir de faire ce qu’on n’a pas le droit de faire **—**ne peut en aucun sens être appelé ou considéré comme un “**sacrifice**”. La Parole de Dieu ne nous invite nulle part à sacrifier des péchés. Ces chers amis dont la consécration se borne à éviter le péché ne vont pas plus loin en réalité que les justifiés. Ils ne sont pas encore entrés par la porte basse du sacrifice de soi qui est plutôt le renoncement volontaire à ce qui est **juste, légitime et normal** pour mieux servir le Seigneur et sa cause.

175 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

CHRIST, FAIT, POUR NOUS, REDEMPTION

Le mot rédemption, ici, est employé dans le sens de délivrance, de salut considéré comme résultat de l’œuvre rédemptrice, d’une rançon versée, d’un prix correspondant acquitté. L’idée contenue dans ce mot nous transporte à l’acte final de la victoire de l’Eglise, la naissance de la Nouvelle Création, bien qu’on puisse y voir également toutes les délivrances dont les fidèles sont les objets tout au long du chemin étroit pour aboutir au “ *salut* éternel ” dans la gloire, l’honneur et l’immortalité de la Première Résurrection.

L’apôtre nous assure que le sacrifice de notre Seigneur a obtenu pour nous une “rédemption éternelle”, une délivrance éternelle de l’esclavage du péché et de lasentence qui s’y attache : la mort (Hébreux 7:25 ; 9:12). Cette rédemption concerne le monde dans son ensemble. En son temps le Seigneur accordera à tous ceux qui voudront retrouver l’accord avec les exigences divines une **Rédemption éternelle** du péché et de la sentence qui frappe celui qui le commet: la mort. Mais comme nous l’avons déjà vu (1), cette délivrance éternelle qui, dans l’âge prochain, intéressera le monde entier en mettant chaque être humain en état de connaître la vérité sous la règle du Royaume de Dieu, est, à présent, exclusivement applicable à la maison de la foi et, parmi ceux-ci, positivement à ceux qui gravissent le sentier du sacrifice sur les traces du Souverain Sacrificateur comme membres du “Sacerdoce Royal ”. Leur “rédemption éternelle” du péché et de la mort sera acquise au titre de membres de la Nouvelle Création couronnés de gloire, d‘honneur et d’immortalité.

Examinons quelques autres textes dans lesquels le même mot grec APOLUTROSIS (délivrance, salut) est traduit par rédemption.

(1) Voir les “ Figurcs du Tabernacle ” page 92.

176 LA NOUVELLE CREATION

Notre Seigneur, parlant du salut qui doit nous venir parla Première Résurrection, dit à ceux qui, vivant à la fin de l’âge, discerneront les signes des temps*: “Levez vos têtes car votre **Rédemption** approche”* (Luc 21:28). L’apôtre exhorte la même classe de nouvelles créatures et dit: *“N’affligez pas le saint esprit de Dieu par lequel vous avez été scellés pour le jour de la **Rédemption**”* (Ephésiens 4:30). Ces textes ne se rapportent pas à l’œuvre de rédemption effectuée par le sacrifice de notre Seigneur mais aux résultats de cette œuvre à mesure qu’ils deviendront effectifs avec le perfectionnement de l’Eglise qui est son Corps dans la Première Résurrection. Dans la même épître (1:7) l’apôtre déclare : *“Nous avons la rédemption par son sang”.* Ici il parle évidemment des bienfaits dont nous jouissons dans la vie présente en raison des mérites du sacrifice de Jésus qui couvre nos fautes et produit au delà de toute mesure un poids éternel de gloire en créant en nous le vouloir et le faire selon le bon plaisir de Dieu. La pensée que nous aimerions dégager c’est que Christ est fait pour nous **délivrance** dans le temps actuel, nous donnant la victoire dans les combats présents comme il nous donnera la complète victoire lorsqu’il nous rendra parfaits et à sa ressemblance.

La même pensée est encore exprimée par le même apôtre lorsqu’il nous assure (Romains 8:24) que nous sommes justifiés gratuitement par sa grâce (et que nous continuons de l’être tant que nous demeurons en Christ) *“par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ ”.* Cette rédemption sera complète, pour ce qui nous concerne, lorsque nous lui serons faits semblables, que nous le verrons tel qu’il est et *que* nous partagerons la gloire au jour de la rédemption (délivrance). Dans la même épître (8 :2~3) l’apôtre parle encore de l’achèvement de notre rédemption ou délivrance, comment nous devons l’attendre jusqu’au moment fixé par Dieu. Après avoir établi que “la création tout entière soupire et souffre les douleurs de l’enfantement.., dans l’attente de la manifestation des fils de Dieu (la Nouvelle Création glorifiée) ” il ajoute : *“Et ce n’est pas elle seulement mais nous aussi* (les appelés et les engendrés pour la Nouvelle Création) *qui avons les prémices de l’Esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes en attendant l’adoption, la **Rédemption*** (délivrance) *de notre corps”* — du corps de Christ, l’Eglise, dont Jésus est la Tête et nous, les membres en perspective.

177 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

Et ceci sera l’a conclusion de l’œuvre de rédemption à notre endroit, car bien qu’ayantpart à nombre de bénédictions et d’avantages dans le présent, notre rédemption ne sera pas complète ou définitive avant ce moment là. — Romains 8:20 à 23.

Au sujet de notre condition présente — la part dans la rédemption qui déjà est nôtre — notre Seigneur *déclare “Celui qui croit en moi a la vie éternelle”* (Jean 6:47) et l‘apôtre: *“Celui qui a le Fils a la vie”* (1 Jean 5:12). Cette croyance nous ne devons pas comprendre qu’elle soit simplement un acquiescement mental à certains faits se rapportant au divin plan de salut, mais plutôt une foi dans le sacrifice de propitiation accompagnée d’une conduite orientée dans le sens de l’opposition au péché en un mot d’une foi vivante se manifestant par une obéissance du cœur. De même il ne faut pas comprendre que ces textes signifient que les croyants ONT la vie éternelle dans le plein sens du terme, telle qu’ils l’auront éventuellement par une participation à la Première Résurrection. Il convient plutôt d’entendre par là que les croyants consacrés sont engendrés à une nouveauté de vie, que la vie nouvelle a commencé en eux dans le sens que leurs volontés acceptées de Dieu sont considérées par lui comme des commencements de nouvelles créatures qui deviendront réelles par la vertu de la Première Résurrection.

Les déclarations précédentes s’accordent avec ce que dit l’apôtre : *“Nous sommes sauvés en espérance”* —par la foi — considérés comme sauvés et non pas absolument sauvés. C’est pourquoi nous devons attendre avec patience l’achèvement de la bonne œuvre que Dieu a commencée en nous — attendre “la grâce (salut) *qui* nous sera apportée lorsque Jésus-Christ apparaîtra” — *“lorsqu’il viendra pour être glorifié dans ses saints”.* — 1 Pierre 1:18 ; 2 Thessaloniciens 1:10.

178 LA NOUVELLE CREATION

La rédemption (délivrance) qui est en Jésus-Christ —celle dont nous jouissons maintenant aussi bien que celle qui sera bientôt achevée en nous — est partout identifiée dans l’Ecriture au sacrifice que notre Seigneur a consenti en notre faveur. Tandis que sa mort constituait le prix libérateur de la sentence qui pèse sur nous, sa résurrection était indispensable. Un Sauveur mort n’aurait pu aider le racheté à retrouver ce qui était perdu.

Les expériences que fit le Seigneur lui-même sur le plan du sacrifice, le qualifie hautement pour mener à bien la grande délivrance de la création gémissante qu’il s’est acquise par son sang. L’apôtre le signale: *“Ayant été tenté lui-même dans ce qu’il a souffert, il peut secourir ceux qui sont tentés”* — il peut les **délivrer** des tentations qui autrement risqueraient de les dominer. *“ Il ne permettra pas que nous soyons tentés au delà de nos forces; mais avec la tentation il préparera aussi le moyen d’en sortir”.* Il se peut que nous connaissions la chute, mais tant que nous nous confions en lui il ne permettra pas que nous soyons définitivement rejetés —dans la seconde mort. Hébreux 2:18 ; 1 Corinthiens 10:13.

Nous laisser trébucher peut constituer parfois un de ses moyens pour nous inculquer quelque leçon importante à propos de nos faiblesses et de notre besoin de regarder à lui comme à un Berger aussi bien que comme à un Rédempteur. Sentir notre faiblesse pour devenir fort dans le Seigneur et dans la puissance de sa force. Il se tient devant nous comme notre Souverain Sacrificateur qui a connu nos infirmités et possède le pouvoir de secourir à l’heure de la tentation. Il est “indulgent pour les ignorants et les égarés ”. Il peut –“ sauver parfaitement” ceux qui s’approchent de Dieu par son intermédiaire et demeurent en lui en une foi vivante qui implique l’obéissance dans la mesure de la compréhension. Réjouissons-nous donc en notre Rédempteur et Sauveur présent, le Libérateur qui nous affranchira bientôt de la tombe par la résurrection, le Consommateur de notre foi. — Hébreux 2:17 et 18 ; 4:15 et 16; 5:2 ; 7:25 et 26.

179 L’APPEL DE LA NOUVELLE CREATION

O toi, Dieu de mon salut

Mon Rédempteur, mon Maître

Par ton pouvoir j’accède au but

Que tu m’as fait connaître.

Sur tes traces, ô mon Sauveur

Je veux marcher, te suivre

Par ton aide je suis sans peur

Pour toi seul je veux vivre.

Autour de moi je veux crier

Combien ta grâce est grande

Du péché tu m’as retiré

Accepte mon offrande.